



2023-2024

Rapport
Annuel
2023 • 2024

Les pauvres
sont des gens
comme nous,
sauf qu'ils
n'ont pas d'argent.

Coluche



CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Être bénévole aux Restos du Cœur,
c'est adhérer à la charte des Restos,
à son projet associatif,
à ses valeurs fondamentales.

1

**RESPECT ET SOLIDARITÉ
ENVERS TOUTES
LES PERSONNES DÉMUNIES.**

Accueil inconditionnel, sans jugement,
en prenant en considération la dignité de
la personne.

4

**CONVIVIALITÉ,
ESPRIT D'ÉQUIPE, RIGUEUR
DANS L'ACTION.**

Des échanges chaleureux et tolérants en
équipe, en étant rigoureux sur la gestion
des moyens confiés aux Restos (par les
donateurs notamment).

2

**BÉNÉVOLAT,
SANS AUCUN PROFIT
DIRECT OU INDIRECT.**

À l'extérieur de l'association, ne pas utiliser
ou faire état de son appartenance à
l'association pour obtenir un avantage
d'ordre matériel, intellectuel ou moral. Dans
le cadre de sa mission, ne bénéficier pour
son engagement, d'aucune contrepartie
financière ou en nature.

5

**INDÉPENDANCE COMPLÈTE
À L'ÉGARD DU POLITIQUE
ET DU RELIGIEUX.**

À la porte des Restos, chacun abandonne
ses positions politiques, syndicales et
religieuses.

3

**ENGAGEMENT
SUR UNE
RESPONSABILITÉ ACCEPTÉE.**

Être fiable sur les engagements pris et
sur la responsabilité bénévole acceptée.

6

**ADHÉSION
AUX DIRECTIVES NATIONALES.
ET DÉPARTEMENTALES.**

En faisant partie des équipes bénévoles, cela
implique d'en accepter les directives pour
s'assurer d'un projet partagé et cohérent
de l'association dans tous les lieux Restos.

Édit



Patrice Douret
Président bénévole
des Restos du Cœur

“

Nous ne pouvons pas
nous résigner à voir la
pauvreté se reproduire,
de génération
en génération,
comme une fatalité.

Ce fut une campagne pas comme les autres. Une campagne difficile pour les personnes accueillies et les bénévoles.

Ce n'est pas une surprise : **la pauvreté ne faiblit pas dans notre pays**. Et cela, bien sûr, nous alarme. La baisse de la dotation et le gel du barème d'été, mesures que nous avons été contraints de prendre pour pérenniser notre action et protéger le plus grand nombre, ont entraîné, pour la seule période d'hiver 2023/2024, le refus à l'aide alimentaire de plus de 110 000 personnes qui auraient pu prétendre, avant cela, à notre soutien. Nous n'oublierons évidemment pas les conséquences humaines que recouvrent ces chiffres. Malgré cette année de restriction, le niveau d'activités de la 39^e campagne a encore atteint des niveaux records : ce sont 1,3 million de personnes qui ont été accueillies et 163 millions de repas distribués. Les familles voient encore leurs ressources diminuer, et les personnes à la rue sont toujours plus nombreuses. Ce sont maintenant 128 000 bébés que nous soutenons, du jamais-vu.

Nous pouvons toutefois, avec le recul, relever le sérieux de la réponse que nous avons apportée collectivement à cette situation inédite pour les Restos, qui a donné lieu à une incroyable mobilisation. Les actions, les chiffres contenus dans ce rapport annuel en attestent de façon élogieuse. Bravo à toutes les équipes, salariés, alternants, mécénats de compétences et

bien entendus bénévoles, pour la tâche accomplie. L'engagement des 75 000 bénévoles des Restos a été sans relâche pour faire face à ces besoins massifs, tout en continuant à porter nos priorités : améliorer la qualité et la diversité de notre aide alimentaire et développer l'accompagnement que nous proposons aux personnes accueillies. Parce que l'aide alimentaire ne se résumera jamais à une seule réponse à l'urgence !

Combien les Restos devront-ils servir de repas dans 5, 10 ans, si rien n'est fait ? Nous ne pouvons pas nous résoudre à voir la courbe du nombre de repas grimper sans cesse. Nous prenons notre part, aux responsables politiques de prendre la leur pour prévenir le basculement des plus fragiles vers l'exclusion et la pauvreté. Nous ne pouvons pas non plus nous résigner à voir la pauvreté se reproduire, de génération en génération, comme une fatalité.

Bien sûr, ce n'est pas à nous de régler le problème. Mais nous ne pouvons pas ignorer la souffrance. Alors nous agissons, nous tendons la main pour aider à s'en sortir celles et ceux qui se présentent à nous. Nous avons un soutien de poids pour poursuivre notre mission : celui des Français. Dans la tourmente, nos concitoyens ont fortement entendu notre appel. Malgré la crise, malgré leurs propres difficultés financières, parfois, les Français ont donné aux Restos du Cœur. Ce fut une bouffée d'oxygène pour notre association, et une bouffée de chaleur réconfortante sur la nature humaine.

Cette générosité nous honore, et nous oblige. À faire mieux, encore et toujours, avec la confiance et le soutien de tous, indispensable. ■

”

Sommaire

L'association 5

Nos missions 13

Nos moyens 37

Rapport moral 51

Rapport financier 55

Faits marquants

8 juin 2023

INTERPELLATION INTERASSOCIATIVE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Aux côtés des autres grands acteurs de l'aide alimentaire, les Restos saisissent le Président de la République sur les effets dévastateurs du choc inflationniste sur les plus démunis, et sur les associations qui les soutiennent, et demandent une rencontre d'urgence.

22 juin 2023

INAUGURATION DE LA NOUVELLE PÉNICHE DU CŒUR, LE « VÉRONIQUE »

Entrée en service au mois de mars, la nouvelle Péniche du Cœur, centre d'hébergement d'urgence au cœur de la capitale, est officiellement inaugurée. Elle permet d'accueillir les personnes hébergées dans de meilleures conditions et de développer leur accompagnement.

23 août 2023

SIGNATURE D'UNE CONVENTION NATIONALE AVEC L'ASSOCIATION DES AMAP D'ÎLE-DE-FRANCE

La qualité alimentaire fait partie des priorités des Restos ! Ce nouveau partenariat encourage le développement de l'approvisionnement en circuits courts afin de proposer des produits durables et de qualité aux personnes accueillies.



3 septembre 2023 APPEL À LA SOLIDARITÉ ET À LA MOBILISATION DES RESTOS

Sur le plateau de TF1, le président des Restos du Cœur, Patrice Douret, sonne l'alarme : face à l'inflation, l'association doit prendre des mesures de réduction de son aide, appelle à la solidarité mais aussi à la mobilisation des pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté.



Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023

RADIO RESTOS

Nouvelle édition de cet événement radio unique ! Des personnalités du monde de la radio se mobilisent pour soutenir les Restos dans le cadre d'une webradio éphémère.

4 octobre 2023

AUDITION PAR LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aux côtés d'autres grandes associations de solidarité et à la suite de l'appel lancé en septembre, les Restos ont été auditionnés par la commission des finances de l'Assemblée nationale : l'occasion d'évoquer l'impact de l'inflation ainsi que les mesures fiscales à prendre pour mieux soutenir le monde associatif et le bénévolat.



11 octobre 2023

PREMIER COLLOQUE DE L'OBSERVATOIRE DES RESTOS

C'est un nouveau temps fort de l'automne. Ce premier colloque annuel organisé par l'Observatoire des Restos du Cœur permet de faire un état des lieux sur l'évolution de la pauvreté à travers les données d'activités des Restos, évaluer l'efficacité des actions conduites et échanger avec l'ensemble des acteurs publics, des partenaires et des autres acteurs de la lutte contre la pauvreté.

12 octobre 2023

PARTENARIAT AVEC « RÉGIONS DE FRANCE »

Les collectivités territoriales sont des soutiens publics essentiels. Les Restos et l'association « Régions de France » ont mis en place un partenariat pour encourager le soutien local, en matière d'investissements, d'approvisionnement alimentaire, ou encore d'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances des personnes accueillies.



21 novembre 2023

LANCEMENT DE LA 39^{ÈME} CAMPAGNE

Dans ce contexte inédit, la 39^{ème} campagne des Restos du Cœur est lancée, en présence d'Aurore Bergé, ministre des solidarités, et de Marc Fesneau, ministre de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que de nombreux autres invités institutionnels et partenaires de l'association. Des messages forts adressés au gouvernement : protéger les plus démunis de la crise inflationniste et faciliter l'engagement bénévole.

4 décembre 2023

RENCONTRE AVEC BRUNO LE MAIRE ET AURORE BERGÉ

Trois mois après l'appel lancé par les Restos, l'association fait le point avec les ministres de l'économie et la ministre des solidarités. Des soutiens nouveaux ont pu être dégagés, mais il faut aller plus loin pour lutter contre la pauvreté à la racine et prendre des mesures fiscales utiles aux associations et aux bénévoles.

10 avril 2024

CHARTRE DE COOPÉRATION AVEC LES BANQUES ALIMENTAIRES

Pour la première fois, les Restaurants du Cœur et la Fédération française des Banques alimentaires signent une charte de coopération. L'objectif : renforcer les combats communs et mettre en place des bonnes pratiques sur les territoires pour agir en complémentarité, dans l'intérêt des personnes accueillies.



22 avril 2024

RENCONTRE AVEC CATHERINE VAUTRIN, MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Aux côtés des membres du collectif pour l'insertion par l'activité économique (IAE), les Restos rencontrent la ministre Catherine Vautrin pour évoquer la réforme et le financement de l'IAE, et défendre le modèle d'insertion mis en place par l'association, qui permet chaque année à de nombreux salariés de se réinsérer.

3 mai 2024

MOBILISATION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A l'occasion des élections européennes, les Restos du Cœur et les Banques alimentaires interpellent les listes candidates sur l'enjeu de la lutte contre la pauvreté en Europe et sur la défense de l'aide alimentaire européenne dans le prochain budget européen. Le Parlement doit s'engager à renforcer et améliorer cette politique voulue par Coluche dès 1986 ! ■



L'asso- ciation

PRÉSENTATION



En France, en 2022,
9,1 millions de
personnes étaient
en situation
de pauvreté monétaire,
soit **14,4%**
de la population¹.

Depuis la création de l'association par Coluche en 1985, des dizaines de milliers de bénévoles des Restos du Cœur luttent contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes. Durant la première campagne de 1985, les Restos ont servi 8,5 millions de repas.

En 2023-2024, ce sont 163 millions de repas qui ont été servis. 1,3 million de personnes ont été accueillies, c'est-à-dire autant que l'année précédente, durant laquelle nous avons connu une hausse massive, et historique, de la fréquentation de nos lieux d'accueil.

L'aide alimentaire permet d'apporter une aide d'urgence, mais représente aussi le point de contact privilégié pour favoriser l'inclusion sociale des plus démunis et les sortir de la pauvreté.

Le lien de confiance tissé par les bénévoles avec les personnes accueillies permet d'identifier leurs besoins, de proposer des

solutions pour y répondre et de constituer une première marche indispensable vers l'insertion : de l'accès à l'emploi et au logement jusqu'à l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances, en passant par l'accès aux droits, le Restos déploie une multitude d'actions pour permettre aux personnes accueillies de reprendre pied durablement.

Sous l'impulsion de l'Association nationale, en lien avec les 11 délégations régionales, les 112 associations départementales (chiffres 2023-2024) coordonnent sur le terrain les actions d'aide à la personne pour accompagner toutes celles et tous ceux qui en ont besoin dans plus de 2 300 lieux d'accueil. ■

PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES PAR LES RESTOS DU CŒUR.



Situation par rapport au logement



HÉBERGEMENT

	RÉPARTITION
Locataire (HLM - privé)	51% ●
En difficulté face au logement	40% ●
Propriétaire	3% ●
Inconnu	6% ●

On comptabilise en 2023 un peu plus de la moitié de locataires (51%), pour près de 40% de personnes en situation de logement difficile.

Âge des personnes accueillies



ÂGE

RÉPARTITION

Moins de 18 ans	39% ●
18 - 24 ans	10% ●
25 - 59 ans	43% ●
Plus de 60 ans	8% ●

Les mineurs représentent 39% des personnes accueillies, les jeunes adultes (18-24 ans) 10%, tandis qu'on compte 43% d'adultes de moins de 60 ans et 8% de 60 ans et plus. La répartition par âge de la population est stable : ces pourcentages sont les mêmes que ceux de l'année précédente.

1. INSEE 2024



**LES RESTOS DU CŒUR
SONT UNE ASSOCIATION
LOI 1901, RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
DEPUIS LE 7 FÉVRIER 1992
SOUS LE NOM OFFICIEL
« LES RESTAURANTS
DU CŒUR – LES
RELAIS DU CŒUR ».**

Elle a pour but « d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes. »

Journal officiel, 13 novembre 1985
modifié le 7 novembre 1990.

Situation face à l'emploi des personnes accueillies de plus de 16 ans



EMPLOI

Inactif

25%

Etudiant

12%

En recherche d'emploi

43%

Retraité assimilé

8%

Occupe un emploi

12%

RÉPARTITION

Composition des familles accueillies



COMPOSITION FAMILIALE

Personnes seules

48%

Couples seuls

6%

Couples avec enfants

21%

Familles complexes

2%

Familles monoparentales

23%

RÉPARTITION

Presque la moitié des personnes ayant répondu sont en recherche d'emploi (43%), certains sont retraités ou inactifs (respectivement 8% et 25%), d'autres étudiants (12%) alors que seule une minorité occupe un emploi (12%).

Les personnes seules représentent presque une famille sur deux, cette catégorie a pris 5 points depuis 2020-21. Les familles monoparentales représentent près d'un quart des familles accueillies, et 21% les couples avec enfants.

Chiffres clefs

75 000

bénévoles
réguliers

et 30 000 bénévoles
occasionnels

1,3 | 2,3

million de
personnes
accueillies

millions de
contacts
auprès des
gens
de la rue

163

millions
de repas
distribués

101

chantiers
d'insertion

2348

lieux d'accueil Restos

65

Centres
itinérants

128 000

jeunes enfants

de 0 à 3 ans accompagnés
sur la campagne.

L'HISTORIQUE

1985-1986

Septembre 1985, Coluche crée les Restos du Cœur. **Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas durant l'hiver.** Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg. Jean-Jacques Goldman crée la Chanson des Restos.

1987

Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise : en province, des associations départementales, en lien avec l'association nationale, se créent portant les nom et logo des Restos du Cœur. Répondant à la demande de Coluche, **l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire (PEAD).**

1988-1989

Les centres Restos décident de **rester ouverts après l'hiver** pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : **les campagnes d'été sont nées.** Le Parlement français vote à l'unanimité la « **Loi Coluche** »*.

*La Loi Coluche permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les dons faits aux associations.

1989-1990

Premier concert des Enfoirés.

De nouvelles structures apparaissent pour accompagner les personnes accueillies dans leur parcours d'insertion : **les camions du Cœur, les Relais du Cœur, les toits du Cœur, les jardins et ateliers du Cœur.**

1990-1994

Ouverture des premiers Restos bébés du Cœur. L'été, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15 % de ce qui est distribué pendant l'hiver.

1995-1997

Inauguration de la péniche du Cœur à Paris : un hébergement d'urgence, un répit pour les SDF. Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) **pour lutter contre l'illettrisme.**

2003

Très forte mobilisation des bénévoles pour **sauver la loi Coluche**, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat. La loi Coluche 2 accorde une réduction d'impôt encore plus élevée : 75 %.

2005

Les Restos, inquiets des **incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD)**, interpellent le ministère de l'agriculture et le Parlement européen pour demander son maintien.

Le budget du PEAD est sauvé jusqu'à 2006 et des solutions compensatoires sont à l'étude. Les Restos du Cœur ont vingt ans, et servent désormais 75 millions de repas. **La première collecte nationale est organisée.** Les Restos du Cœur, aux côtés de l'Abbé Pierre, se battent et obtiennent le **sauvetage de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)** qui impose aux municipalités de construire au moins 20 % de logements sociaux dans leur commune.

2006

Les Restos du Cœur poursuivent leur politique **d'amélioration des équilibres nutritionnels** et augmentent la part de fruits et de légumes frais. **L'association interpelle les candidats à la présidentielle** pour qu'ils intègrent le Droit Au Logement Opposable dans leur programme (DALO), loi qui sera votée en janvier 2007.

2007

Face à la flambée des prix des matières premières alimentaires, l'Europe et la France accèdent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale. Aux côtés du monde associatif, les Restos participent à l'élaboration des **100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique des personnes sans abri et mal logées.** En octobre 2007, à l'issue de la mobilisation de toutes les associations, le Président de la République réaffirme devant le Conseil économique et social le principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.

2008

Au cours de la crise économique et financière, les Restos font face à un **accroissement sans précédent du nombre de personnes à aider (+15 %)** et servent 100 millions de repas.

2009

En janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'emploi permet de sauver et de développer l'emploi de **1 500 contrats aidés dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI).** En juin 2009, la Cour des comptes publie son **second rapport sur les Restos** : les conclusions sont, comme en 2003, extrêmement favorables pour la gestion et les actions menées par l'association.

2010

Les Restos demandent la **sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire** et obtiennent qu'**aucun bénévole ne puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté.**

2011

Au cœur d'une crise économique qui dure et qui amène un nombre croissant de personnes dans les centres des Restos (+25 % au cumul des 3 dernières années), l'association s'engage pour défendre et obtenir le maintien des financements des contrats aidés. **Face à la volonté d'une minorité de blocage d'empêcher le maintien du PEAD, les Restos défendent farouchement le principe de sécurité alimentaire en Europe.**

2012

Grâce à une forte mobilisation associative, les ministres européens de l'agriculture trouvent un accord pour maintenir le PEAD en 2012 et 2013, une première étape vers sa survie après 2014. Les Restos, à leur manière et fidèles à l'indépendance politique qui les caractérise depuis leur création, font entendre la voix de ceux que l'on n'entend pas en **interpellant les candidats à l'élection présidentielle de 2012 pour qu'ils s'engagent en faveur de réformes**

sociales et ambitieuses. Mobilisation pour sauver la loi Coluche. Certains parlementaires voulaient réduire le niveau de déductibilité des dons faits aux associations.

2013

Après trois années de mobilisation, l'Europe entend l'appel des associations et vote un nouveau fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), néanmoins **doté d'un budget insuffisant pour permettre aux ONG de faire face à l'aggravation de la pauvreté.** C'est toutefois une victoire collective et un soulagement pour 18 millions d'Européens démunis. Dans un contexte de crise persistante, et de raréfaction budgétaire, les Restos se sont fait le témoin de la situation et ont sensibilisé l'ensemble de la classe politique au rôle de l'aide alimentaire dans l'inclusion sociale des plus démunis. **Cela a déclenché des signes forts, comme le soutien massif du Parlement, confirmant l'engagement du Sénat et pour la première année celui du président de l'Assemblée nationale.**

2014

Après plusieurs mois de négociations, le ministre de l'agriculture, venu participer à l'ouverture de la 29^e campagne, annonçait la mise en place d'une exonération fiscale pour les dons du secteur laitier dès janvier 2014. Signature du pacte national anti-gaspillage qui répond à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025.

2015

Le combat des Restos pour l'élargissement des dispositifs fiscaux en faveur des dons agricoles se poursuit et aboutit à de nouveaux résultats. L'encouragement fiscal mis en place sur les dons de lait est élargi à la filière de l'œuf et la transformation des fruits et légumes retirés du marché est facilitée. L'année 2015 est bien sûr marquée par les 30 ans de la création des Restos du Cœur et de « la petite idée » de Coluche : 30 ans de solidarité, 30 ans de générosité et 30 ans d'actions concrètes en faveur

des plus démunis. L'année 2015 est l'occasion de réaffirmer ces valeurs.

2016

La loi obligeant les grandes surfaces de plus de 400 m² à conclure une convention avec les associations d'aide alimentaire habilitées est promulguée le 11 février. L'association a aussi été retenue pour siéger au sein de la plateforme lancée par la Commission européenne pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

2017

Les Restos interpellent les candidats à l'élection présidentielle sur la poursuite du Fonds européen d'aide aux plus démunis, sur l'indépendance des associations et sur la nécessité de mettre la lutte contre la pauvreté au cœur des préoccupations du Gouvernement.

2018

Avec un projet de refonte des fonds européens et de négociations difficiles sur le budget, **l'aide alimentaire européenne est à nouveau menacée après 2020.** Les Restos poursuivent le combat sur la scène nationale et européenne pour défendre cet outil unique de lutte contre l'exclusion en Europe. L'année a été malheureusement marquée par le décès de Véronique Colucci, qui a porté pendant plus de 30 ans le projet des Restos, après la disparition de Coluche.

2019

À l'occasion des élections européennes, **les Restos interviennent dans la campagne pour demander un plan européen de lutte contre la pauvreté et obtiennent des engagements clairs des candidats sur le maintien de l'aide alimentaire européenne** pour le prochain budget européen qu'il faudra concrétiser. L'association s'engage également dans la défense du mécénat fortement remis en cause au cours de l'été 2019. Cette année 2019 est aussi celle des 30 ans des Enfoirés, 30 ans d'engagement solidaire au service

de la cause des Restos.

2020-2021

Alors que l'épidémie de Covid-19 frappe la France et le monde, les Restos se mobilisent pour venir en aide aux plus démunis, violemment frappés par la crise sanitaire. **Pendant les périodes de confinements et de couvre-feu, les Restos font face et maintiennent l'activité de l'association** pour garantir autant que possible l'accès à l'alimentation et aux biens de première nécessité de toutes celles et ceux qui en ont besoin. L'Union européenne adopte son budget et maintient jusqu'en 2027 le programme d'aide alimentaire européenne, en offrant des moyens nouveaux avec le plan de relance européen.

2022-2023

Après la crise sanitaire, **les Restos doivent affronter la crise inflationniste** qui frappe violemment les plus modestes et pousse des milliers de personnes à avoir recours à l'aide alimentaire. Les bénévoles se mobilisent pour répondre à la hausse de fréquentation des lieux d'accueil la plus rapide et la plus massive de l'histoire des Restos ! Le 3 septembre, les Restos du Cœur lancent un appel à la solidarité et annoncent des mesures de réduction de leur aide face à ce choc inflationniste.

2024

Grâce à un formidable élan de générosité, l'association met en place la Nouvelle aide des Restos : elle permet de renforcer le soutien apporté aux enfants et aux familles monoparentales et de faciliter l'accompagnement des personnes accueillies tout au long de l'année. ■

LA CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France, en apportant aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

UNE MISSION D'ACTION ET D'ALERTE

Les Restos du Cœur assurent une aide alimentaire, mais bien au-delà s'engagent à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année.

Notre mission globale, portée par nos équipes, inclut l'aide alimentaire gratuite et l'accompagnement social, outils de lutte contre l'exclusion, comprenant notamment l'insertion socioprofessionnelle, le retour ou le maintien dans le logement, allant de l'hébergement d'urgence à une location stable, l'aide aux gens de la rue, l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la gestion budgétaire et l'accès au droit, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, aux vacances, le microcrédit, ou toute initiative non énumérée ci-dessus mais pouvant contribuer, à titre expérimental ou de façon plus générale, aux objectifs de l'association.

Cette mission est menée dans le cadre d'un accueil inconditionnel, basée sur la seule notion de nécessité de recevoir l'aide proposée. Si, pour des raisons économiques, les Restos doivent établir un ordre de priorité, celui-ci ne sera basé que sur les critères de ressources et d'urgence sociale.

Ce travail peut être réalisé par nos propres moyens ou en liaison avec d'autres associations de solidarité, dans le respect de l'indépendance associative, et de la maîtrise des actions et de la parole des Restos.

Le modèle ainsi développé par les Restos du Cœur est celui de l'inclusion sociale, les différentes initiatives ayant un effet de synergie.

Les Restos du Cœur s'engagent également à témoigner auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique sur l'état des besoins des plus démunis, visant à contribuer à mettre en place des politiques cohérentes ou à défendre les dispositifs efficaces si ceux-ci sont menacés.

En d'autres termes, l'association Restos du Cœur commence par développer des actions et faire des propositions, pour témoigner et alerter d'une situation inacceptable avec d'autant plus de force et de légitimité qu'elle a agi avant de dénoncer : les Restos du Cœur sont avant tout une association tournée vers l'action. Leurs interpellations doivent permettre de préserver et de développer leur capacité à agir et à venir en aide aux personnes démunies.

Les Restos du Cœur agissent pour répondre à l'urgence et préparer l'avenir. La question

de la transition écologique est pleinement intégrée dans nos actions parce que l'impact des changements climatiques touche en priorité et plus fortement les plus précaires.

NOS CONTRAINTES ET NOS ATOUTS

Les Restos du Cœur sont conscients des contraintes auxquelles ils font face, à savoir la limitation des ressources financières, humaines et logistiques eu égard aux besoins toujours plus importants des publics accueillis et à l'inflation qui frappe fortement les plus précaires, le risque toujours présent de la diminution des aides publiques ou la remise en cause des règles fiscales et des dispositions réglementaires pouvant affecter la pérennité de nos ressources.

Notre action et ses modalités de mise en œuvre nous ont permis de développer une confiance à plusieurs niveaux :

- confiance des personnes accueillies ;
- confiance des publics, à l'image de l'initiateur de l'association entretenue par l'implication régulière des « Enfoirés », par notre fidélité à notre éthique et nos objectifs, ainsi que par les réalisations exemplaires de nos équipes ;
- confiance des pouvoirs publics, entretenue par une implantation de terrain, la continuité



et l'efficacité de nos actions, la présence active de nos bénévoles ;

- confiance des donateurs entretenue par un positionnement non partisan et une approche pragmatique (expérimentations de terrain) et économe (qualité de la gestion) ;
- confiance des femmes et des hommes bénévoles prêts à donner de leur temps sur la durée et assumer les responsabilités qui leur sont confiées.

NOTRE ORGANISATION

Notre organisation repose d'abord sur l'engagement éthique et la primauté du bénévolat et sur la conciliation des exigences d'efficacité et de proximité des services proposés : une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles dont le rôle est prééminent dans l'association afin de garantir son exemplarité.

Outre leur engagement sur la nature et le périmètre de leur contribution, comme sur la rigueur de leur action, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit d'équipe, ils s'engagent au respect et à la solidarité avec les personnes démunies, renoncent à tout profit direct ou indirect, et affirment leur indépendance complète à l'égard du politique et du religieux, ainsi

que le respect de la confidentialité et leur adhésion aux directives nationales et départementales. Chaque bénévole exerce sa mission dans l'unique but de contribuer au mieux à la réalisation des missions sociales et au parfait fonctionnement de l'association : dans cet esprit, personne n'est propriétaire de sa fonction. En outre, l'exposition médiatique importante dont bénéficient les Restos ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles, mais exclusivement réservée à la réalisation de nos missions.

L'existence et la vitalité d'associations départementales au plus près des publics accueillis confèrent aux Restos du Cœur la proximité indispensable ; elles profitent des apports financiers, de la logistique et des expertises de l'Association nationale à laquelle elles sont liées par un contrat d'agrément porteur d'un certain nombre de droits et d'obligations.

Le dynamisme de notre fonctionnement résulte d'une complémentarité entre salariés et bénévoles, dont les rôles et responsabilités sont clairement définis, avec un objectif permanent de développement du professionnalisme et de l'efficacité des services.

Par ailleurs, la cohérence dans les actions, mais aussi dans les organisations mises en place n'en est pas moins indispensable

pour articuler les efforts des différents niveaux de fonctionnement, nationaux, régionaux et départementaux et, en toute transversalité et proximité, ensemble et simplement, dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette stratégie globale et permanente est précisée et complétée par des plans d'action annuels, validés par les instances nationales dans un cadre quinquennal (projet associatif national). Et validés par les instances départementales et déclinés en projets associatifs départementaux. Cela fixe de façon claire les objectifs prioritaires dans le temps ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur réalisation.

Sans chercher à devenir une « institution », ce fonctionnement et cette planification ont pour but de garantir la pérennité et l'efficacité de l'action des Restos, tant que celle-ci semble nécessaire pour rendre notre société moins dure pour les plus fragiles d'entre nous ■

VERSION RÉVISÉE VALIDÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2022.

UNE ASSOCIATION DE TERRAIN

Ce que l'on appelle « Restos du Cœur » est l'assemblage d'une Association nationale (AN) et de 112 associations départementales (AD). Les instances nationales sont élues par l'assemblée générale annuelle, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des AD. Elles sont composées d'un conseil d'administration (CA) qui élit son(sa) président(e) et son bureau national. Le CA national définit la politique générale des Restos. Chaque AD est agréée par l'AN, par l'intermédiaire d'un contrat d'agrément signé annuellement. Ce contrat décline les principes, les valeurs et plus généralement

les droits et obligations détaillés dans les documents fondateurs : statuts, Charte du bénévole, Charte nationale d'engagement des Restos du Cœur, etc. Il permet de s'assurer de la cohérence entre les stratégies mises en œuvre par l'AN et les AD, et encadrées par le projet associatif national (PAN) et les projets associatifs départementaux (PAD). Les candidats aux postes de président de l'AD, de trésorier et de trésorier adjoint font l'objet d'un agrément préalable individuel par l'AN. Afin d'éviter le phénomène « d'appropriation » par les responsables, la durée des mandats de président est limitée à cinq ans. ■

1

Association nationale

11

Délégations régionales

POUR UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ

112

Associations départementales

SUR TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

2348

Lieux d'accueil

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ENTIEREMENT BÉNÉVOLE, POUR LA CAMPAGNE 2023-2024

AROUD
Yves

BOUGÈRE
Claude
Secrétaire
Générale

BOUR
Antoine

CASADEBAIG
Françoise

COTTON
Roland

MAGNON-PUJO
Bertrand

MÉRILLON
Yves
Membre
du Bureau

PROT
Jean-Marc

RAVEL
Daniel

RICHARD
Jean-Michel
Trésorier
National

DOURET
Patrice
Président

EVEZARD
Alain

FEIGE
Sylvie

GOURHAN
Fabrice
Membre
du Bureau

GRIFFON
Jean-Michel

ROUET
Alain

SAULNIER
Dany
Membre
du Bureau

SPILLIAERT
Sophie

VANHÆSERLANDE
Michel

GUTH
Richard
Membre
du Bureau

HUGON
Marie-France

JOLY
Bruno

LE CALLET
Christian

LEFRANÇOIS
Brigitte
Membre
du Bureau

Invités
permanents
au Conseil
d'administration
et au Bureau
National :

TROY
Jean-Yves
Délégué général

BITU
Jaroslava
Attachée
à la Présidence
et au Secrétariat
général

BARONE
Anita

BOUGÈRE
Claude
Secrétaire
Générale

BOUR
Antoine

CASADEBAIG
Françoise

COTTON
Roland

LEFRANÇOIS
Brigitte
Membre
du Bureau

MAGNON-PUJO
Bertrand

MÉRILLON
Yves
Membre
du Bureau

RAVEL
Daniel

DAPPE
Murielle

DOURET
Patrice
Président

EVEZARD
Alain

GOURHAN
Fabrice
Membre
du Bureau

GRIFFON
Jean-Michel

RICHARD
Jean-Michel
Trésorier
National

ROUET
Alain

SAULNIER
Dany
Membre du Bureau

SPILLIAERT
Sophie

VANHÆSERLANDE
Michel

GUTH
Richard
Membre
du Bureau

HUGON
Marie-France

JALLADEAU
Frédéric

LAMBERT
Fabienne

LE CALLET
Christian

Invités
permanents
au Conseil
d'administration
et au Bureau
National :

TROY
Jean-Yves
Délégué général

BITU
Jaroslava
Attachée
à la Présidence
et au Secrétariat
général



Nos missions sur le terrain
sont assurées et coordonnées
par les quatre pôles du Comité
des missions sociales (CMS) : le pôle
accompagnement des associations
départementales et délégations (p. 14) ;
le pôle bénévolat (p. 17) ;
le pôle alimentaire (p. 21) ;
le pôle insertion
et accompagnement (p. 24).

Nos missions

L'ACCOMPAGNEMENT DES GOUVERNANCES LOCALES

Faire vivre et faciliter l'évolution de la machine Restos en régions, voilà la mission du Pôle accompagnement des associations départementales et délégations (PAADD).

Pour mener à bien ses missions et conserver une forte proximité du terrain, le PAADD est constitué de trois services – gouvernance et vie associative ; administration des projets et activités ; soutien à l'animation et accompagnement – et de 11 services déconcentrés appelés délégations régionales (DR). Ensemble, ils ouvrent quotidiennement pour accompagner nos 112 associations départementales (AD). Le PAADD est aussi un garant de l'application de la politique et des principes Restos jusqu'aux centres et lieux d'accueil.

EN 2023/2024, LES TERRITOIRES SE SONT ADAPTÉS

L'appel du 3 septembre 2023 par le Président des Restos du Cœur a mis en lumière les populations précarisées en France. Face à une situation économique très impactée par l'inflation des produits alimentaires et à une forte augmentation des personnes

inscrites aux Restos, dix mesures ont été mise en place pour assurer la pérennité de l'aide et des actions proposés par chacune de nos associations départementales. Ces dernières ont relevé le challenge de l'adaptation, soutenues par les délégations régionales. Les centres d'activités se sont mobilisés pour poursuivre un accompagnement de qualité.

ORGANISATION ET RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ

Structurés de manière à pouvoir assurer le déploiement du projet associatif sur tout le territoire métropolitain, les Restos du Cœur s'appuient sur l'animation du réseau de ses 112 associations départementales par 11 délégations régionales et des services experts à l'Association nationale. La dynamique des « collectifs régionaux » facilite la mutualisation des défis, des difficultés et des solutions entre AD. Les DR ont multiplié les

partenariats régionaux et les recherches de subventions dans ce contexte. Si la précarité a bien souvent le même visage, les réalités de territoire influencent les priorités et les adaptations nécessaires à mener. Les échelons départementaux et régionaux de notre organisation construisent ensemble en répondant à ce défi d'adéquation.

Les 112 AD organisent concrètement l'aide alimentaire et les multiples activités auprès des personnes démunies, grâce aux dizaines de milliers de bénévoles engagés. À l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles ont porté des propositions et de nouvelles initiatives. Ainsi le nombre de lieux d'accueil a été encore renforcé (nouveaux centres itinérants, élargissement des ouvertures de sites existants...). Avec 2348 lieux d'accueil (centres d'activités, chantiers d'insertion, hébergements, accueils de jour, etc.) le maillage territorial dense permet de proposer une aide adaptée aux situations, au plus près des besoins.

SUITE P. 16 ➔

Le projet associatif national (PAN) 2022-2027

Axe 1

DES PERSONNES ACCUEILLIES ET IMPLIQUÉES DANS NOS ACTIONS

« Mieux accompagner, faire vivre nos valeurs »

Axe 2

DES BÉNÉVOLES À L'ENGAGEMENT VALORISÉ

« Se renouveler pour préserver les équipes »

Axe 3

DES ORGANISATIONS DYNAMIQUES ET INNOVANTES

« Optimiser les moyens dont nous disposons »

Axe 4

DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES ET SÉCURISÉES

« S'ancrer sur son territoire par la collaboration »

DÉLÉGATION HAUTS-DE-FRANCE

11 Associations départementales
462 sites – Plus de 8 850 bénévoles
Près de 142 000 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 16,3 millions de repas servis

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

11 Associations départementales
206 sites – Près de 11 000 bénévoles
Plus de 200 000 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 26 millions de repas servis

DÉLÉGATION GRAND OUEST

10 Associations départementales
202 sites – Plus de 9 400 bénévoles
Plus de 129 600 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 15,4 millions de repas servis

DÉLÉGATION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

6 Associations départementales
109 sites – Plus de 3 200 bénévoles
Plus de 51 000 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 7,2 millions de repas servis

DÉLÉGATION NOUVELLE-AQUITAINE

12 Associations départementales
281 sites – Plus de 7 600 bénévoles
Plus de 114 400 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 14,3 millions de repas servis

DÉLÉGATION OCCITANIE

13 Associations départementales
261 sites – Plus de 7 300 bénévoles
Plus de 117 000 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 16,6 millions de repas servis

DÉLÉGATION SUD & CORSE

9 Associations départementales
146 sites – Plus de 5 150 bénévoles
Plus de 85 400 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 14,3 millions de repas servis

DÉLÉGATION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

15 Associations départementales
228 sites – Plus de 9 150 bénévoles
Plus de 140 500 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 19,2 millions de repas servis

DÉLÉGATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

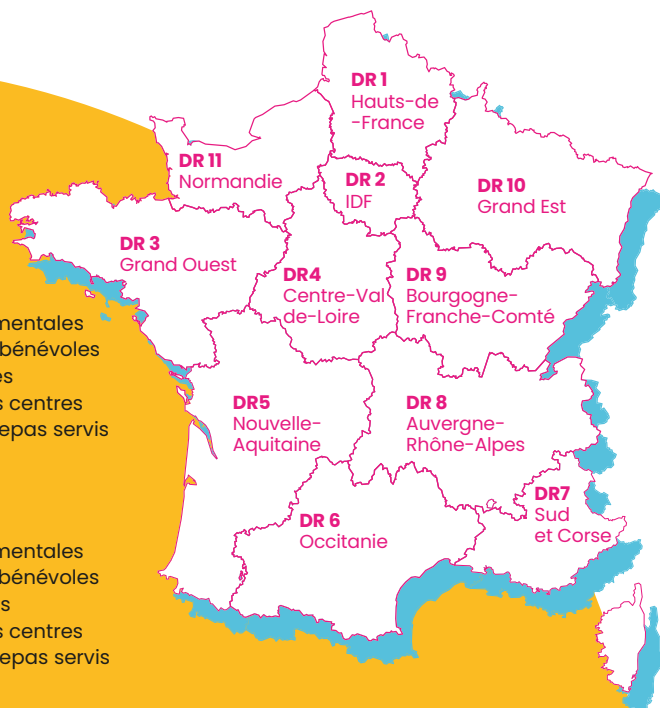
8 Associations départementales
136 sites – Près de 4 000 bénévoles
Plus de 62 000 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 8,5 millions de repas servis

DÉLÉGATION GRAND EST

11 Associations départementales
203 sites – Plus de 5 900 bénévoles
Plus de 115 800 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 16,3 millions de repas servis

DÉLÉGATION NORMANDIE

6 Associations départementales
114 sites – Plus de 3 800 bénévoles
Plus de 66 200 personnes
accompagnées dans les centres
Plus de 8,9 millions de repas servis.



Daniel Ravel,
responsable
bénévole du PAADD

Offrir un
accueil digne aux
personnes démunies

Nos associations départementales déclinent les différents axes du projet associatif national en projet associatif départemental en fonction de leurs réalités locales. L'amélioration de nos centres d'activités est cependant une constante. Il s'agit d'offrir un accueil digne aux personnes démunies et un cadre convivial aux équipes bénévoles très engagées au quotidien. Pour cela les délégations régionales se mobilisent à leurs côtés pour identifier des financements publics. La coordination des nécessaires expertises portées par l'Association nationale sécurise les projets les plus complexes. Le service « démarche projet » renforcé est à la disposition des équipes de terrain.

NOS MISSIONS

NOTRE VITALITÉ ASSOCIATIVE

Il n'y a pas de secret, pour assurer le fonctionnement de nos organisations, de nos sites, il nous faut à leur tête des bénévoles à compétences et engagés. L'Association nationale s'applique à répondre à ce défi par l'accompagnement régional et national, par des dynamiques collectives, par une présence nationale dans les instances locales. Au niveau départemental, les actions de recrutement et de mobilisation sont nombreuses. 1 628 bénévoles sont engagés dans la conduite et le pilotage de nos structures départementales au sein de leurs conseils d'administration (et des bureaux). Avec 851 femmes et 777 hommes, la parité est largement assurée. Bien que majoritairement de plus de 50 ans, les administrateurs de nos associations départementales couvrent également plusieurs générations (de 24 à 94 ans). Si les responsables en activité professionnelle restent peu nombreux, leur présence ne cesse de se confirmer et nécessite des évolutions de notre fonctionnement. Cette diversité de profils est



une richesse nécessaire pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, reflet de notre société.

Les assemblées générales ont réuni en septembre 2023, dans toute la France, près de 10 000 bénévoles pour partager les bilans et les projets. Temps fort annuel de la vie associative, elles favorisent le partage au profit du projet commun. Pour soutenir les actions de nos 75 000 bénévoles, 450 salariés permanents au sein de nos 112 associations départementales participent au bon fonctionnement des activités.



DES PROJETS STRUCTURANTS

Pas moins de 432 projets ont été menés sur l'exercice pour améliorer les conditions d'accueil des personnes accueillies et des bénévoles. Reflet de notre activité, ils témoignent des besoins d'adaptation de nos moyens au contexte, aux équipes et aux réalités sociales difficiles.

- Avec 20 % de renouvellement de la flotte de véhicules, nous veillons à notre adaptation aux normes et au maintien de la logistique,
- Avec l'acquisition de 11 % d'équipements froids, nous renforçons l'hygiène et la sécurité alimentaire,
- Avec 31 % de projets d'ouvertures ou de déménagements de locaux, et 6 % de nouveaux centres itinérants, nous améliorons le maillage territorial solidaire.

Pour un accueil digne de nos publics, les équipes ont engagé une réelle dynamique d'amélioration des activités. Ainsi pour la période 2023/2024, 268 projets d'amélioration des lieux d'accueil et de rénovation de petites et grandes enveloppes ont été menés à leur terme. Les entrepôts, les équipements divers, les travaux, l'informatique complètent la liste des projets réalisés.

Pas de projets sans ressources pour les financer, c'est pourquoi les AD sont mobilisées dans l'organisation de manifestations pour en collecter (papier cadeaux, brocante, événements, etc.) mais aussi dans la recherche de subventions publiques et privées. L'Association nationale épaula et contribue au financement grâce à des partenariats ou opérations nationales. Ainsi, chacun développe des relations privilégiées avec des partenaires sensibilisés et à l'écoute des besoins. ■

Dans nos
conseils
d'administration

52%
de femmes

48%
d'hommes

1628
administrateurs
dans nos AD

432
projets
développés
par les AD

dont

268
projets
d'amélioration
des lieux
d'accueil

LE BÉNÉVOLAT

DES FEMMES ET DES HOMMES ENCORE ET TOUJOURS ENGAGÉS AU CŒUR DU PROJET RESTOS.

Ce sont plus de 75 000 bénévoles réguliers et 30 000 ponctuels qui se sont engagés pour organiser et réaliser l'accueil de plus d'1,3 million de personnes accueillies. Socle fondamental de nos ressources humaines, les bénévoles agissent partout en France et à tous les niveaux de l'association pour gérer, animer et mettre en œuvre les missions sociales des Restaurants du Cœur.

L'intégration, le suivi et l'accompagnement des bénévoles reste un sujet d'attention permanent de l'association. Plusieurs équipes s'y impliquent en continu. Au siège de l'association, cinq services, chacun dans leur domaine de responsabilité, appuient et accompagnent un réseau de référents métiers répartis sur l'ensemble du territoire :

- 600 correspondants et animateurs de formation qui réalisent des formations au plus près des bénévoles,
- 350 référents ressources bénévoles départementaux qui gèrent le recrutement, l'intégration et l'animation du parcours bénévole,
- 2 300 relais qui portent le suivi des bénévoles dans chaque lieu d'accueil Restos,
- 130 référents PARCCEUR qui accompagnent les utilisateurs de l'outil informatique de suivi des bénévoles.

Ce sont donc plus de 3 300 personnes dédiées à l'accompagnement RH des bénévoles de l'association. Merci à tous !

LES ENJEUX COMMUNS

Avoir une qualité de suivi du parcours d'engagement dans tous les lieux Restos articulée autour de 3 axes :

- Développer la ressource et la compétence bénévole,
- Être porteur de la qualité de vie dans l'engagement des équipes,
- Recruter des nouveaux bénévoles et diversifier nos profils et formes d'engagement.

Avec un focus particulier en 2023/2024 sur le développement du mécénat de compétences aux Restos, une des dix mesures de la 39^e campagne.

UNE PRIORITÉ : RECRUTER DES BÉNÉVOLES ET DIVERSIFIER NOS ÉQUIPES !

Nous avons toujours besoin de renforcer nos équipes, en particulier sur les missions à responsabilités ; tout en diversifiant nos

profils et formes d'engagement vers les plus jeunes et les actifs. Le service recrutement de l'association nationale est au service des 112 associations départementales des Restos du Cœur dans leur recherche de bénévoles, en mettant à leur disposition des outils liés au recrutement et en partageant largement les bonnes pratiques captées sur le terrain.

En 2023/2024, nous avons développé la visibilité de nos besoins en bénévoles, à travers différentes actions :

- Une présence accrue sur les plateformes d'engagement,
- Des actions de recrutement sur les réseaux sociaux,
- Des contacts avec des écoles, universités et entreprises notamment dans le cadre de stages terrains et de journées de solidarité,
- Des participations à de nombreux événements (festivals, forums engagement citoyen et à destination des seniors...).

L'intégration de profils tels que les Service national universel (SNU), des volontaires en service civique, personnes sous main de justice ou encore collaborateurs d'entreprises en mécénat de compétences, viennent régulièrement enrichir les équipes bénévoles.

Un grand merci à toutes les personnes qui s'engagent au profit des Restos du Cœur pour faire vivre nos valeurs, faire perdurer nos actions et répondre aux besoins des personnes accueillies.



“ QUAND ON EST BÉNÉVOLE AUX RESTOS DU CŒUR, ON GRANDIT. ”

Comment as-tu intégré les équipes des Restos ?

Après mon licenciement, en 2019, j'étais en quête de lien social. Le partage et la solidarité sont des valeurs qui me tiennent à cœur. J'ai découvert les Restos du Cœur, dont l'engagement repose sur ces mêmes valeurs.

Que t'apporte ton activité de bénévole ?

Une satisfaction personnelle. Aujourd'hui, j'ai deux activités. L'une professionnelle de sage-femme, et l'autre comme responsable d'une association départementale au sein des Restos. C'est ma contribution au fonctionnement de notre société. On se doit de soutenir les personnes en difficulté. Ça apporte un sens à ce que je fais. Sénèque disait : « un temps bien employé fait la grandeur d'une vie ». Quand on est aux Restos du Cœur, on grandit.

Quel est l'engagement le plus important pour un bénévole ?

Le respect de la charte de valeurs. C'est ce qui nous rassemble.

Nadine,
bénévole aux Restos du Cœur



LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES LONGUE DURÉE

Diversifier les modes d'engagement aux Restos, en particulier par le mécénat de compétences de longue durée (de quelques mois à trois ans), est une ambition forte. Le mécénat de compétences est une forme particulière de mécénat apparenté au mécénat en nature : une entreprise met temporairement à disposition les compétences d'un salarié volontaire sur son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général.

Cette année, 140 personnes ont ainsi mis leurs compétences à disposition des Restos, nous permettant de mieux répondre à nos missions, donnant du sens à leur vie professionnelle et favorisant la concrétisation de la stratégie de Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE) de nos partenaires.

La moitié des associations départementales des Restos a mis en œuvre ce dispositif. Elles sont soutenues par une équipe dédiée (cellule mécénat de compétences) qui aide à rechercher des entreprises et des salariés pour ensuite les intégrer au sein des équipes Restos. Une grande partie d'entre eux deviennent même bénévoles à la fin de leur mécénat !

ACCOMPAGNER CHAQUE PARCOURS D'ENGAGEMENT

« L'adhésion de 75 000 bénévoles à des principes communs permet « de travailler ensemble, pour une motivation unique : venir en aide à celles et ceux qui en ont besoin. La richesse des Restos, c'est la relation que nous entretenons les uns avec les autres. »

Patrice Douret, Président bénévole.



Le bénévolat est le modèle de fonctionnement des Restos du Cœur. Un peu, beaucoup, ponctuellement, régulièrement... Chaque engagement compte et rend possible l'accueil et l'accompagnement des personnes qui se tournent vers l'association. Agir dans le projet solidaire des Restos au sein d'une équipe conviviale apporte énormément à titre personnel et répond à l'envie de se sentir utile. Quant à nos centres et organisations, ils s'enrichissent du regard et des expériences de chacun. C'est notamment pour ces raisons que le service parcours des bénévoles est particulièrement attaché à promouvoir l'engagement de tous, y compris des personnes accueillies qui souhaitent contribuer à nos actions.

Nous sommes par ailleurs persuadés que l'accompagnement des équipes a un impact sur la qualité de la relation avec les personnes accueillies. Pour cela, un réseau « ressources bénévoles » dans tous les lieux Restos s'assure de l'animation des équipes par une écoute et des contacts réguliers. Ces moments permettent de capter de nouvelles idées, d'échanger sur son engagement, d'envisager d'autres missions et surtout par ce lien privilégié de préserver le plaisir d'agir ensemble. C'est également l'occasion lors des départs de préparer les transmissions et ainsi s'assurer de la continuité des activités, du passage et de la circulation des savoir-faire et expériences.



Le premier avantage
de PARCŒUR est
de fournir une vision
globale de l'ensemble
des bénévoles sur un
seul et même outil.

Claude, responsable de centre

Quelques réalisations de l'année :

- Une ligne d'écoute et de soutien psychologique confidentielle et gratuite a été mise en place pour accompagner les équipes qui en éprouveraient le besoin,
- Une nouvelle mission de correspondants ressources bénévoles au sein des délégations régionales pour animer notre réseau encore plus en proximité,
- Un baromètre auprès de tous les bénévoles pour identifier leurs satisfactions et leurs attentes,
- Des études pour avoir des retours d'expériences des bénévoles partis et mieux connaître nos organisations,
- Sans oublier de nombreux documents, outils, réunions, temps d'animation pour accompagner les équipes (livret d'accueil, journée nationale, formation à la prise de mission...)...

MIEUX CONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES RESTOS AVEC PARCŒUR

Il y a quatre ans déjà, les Restos ont déployé un outil de suivi des bénévoles, outil ayant pour principale ambition de :

- Identifier et mieux connaître toutes les personnes engagées aux Restos,
- Suivre le parcours des bénévoles,
- Communiquer avec eux,
- Leur permettre l'accès aux différentes applications informatiques des Restos.

Nous avons en 2023/2024, accompagné la première vague d'associations départementales qui ont utilisé PARCŒUR pour estimer le temps d'engagement de tous leurs bénévoles réguliers.



Les équipes Restos 2023/2024

75 000

bénévoles
réguliers

30 000

bénévoles
ponctuels

1 950

Stagiaires

990

service
national
universel
(SNU)

600

volontaires en
service "Pass"
(BAFA ou
permis de
conduire)

220

volontaires
en service
civique

140

mécénats de
compétences
longue
durée

570

personnes
en Travaux
d'Intérêt
général (TIG)

420

personnes en
mesures de
réparations
pénales

*Chiffre pour l'année civile 2023

NOS MISSIONS

LA FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES DANS LEUR MISSION

La formation est l'un des ciments de la continuité des activités et des équipes sur le terrain, particulièrement des équipes bénévoles. Depuis 1991, les Restos du Cœur s'organisent pour que chacun soit sensibilisé sur l'identité et les valeurs des Restos, et bénéficie des savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires à sa mission. Les formations participent ainsi à l'intégration et à la prise de mission, mais aussi au déploiement des grands projets structurants Restos et à l'amélioration permanente des actions en faveur des personnes accueillies.

Grâce à une conception centralisée au niveau du service formation de l'Association nationale, les apprenants bénéficient de la même formation et des mêmes messages, peu importe où ils exercent leur mission sur le territoire.

LES GRANDS PRINCIPES DE LA FORMATION AUX RESTOS

La formation aux Restos se base aujourd'hui sur plusieurs modalités : des sessions avec un formateur, en présentiel ou en classe virtuelle, et des autoformations sur la plateforme de formation en ligne : FORMACCEUR. Des parcours hybrides se développent également progressivement.

Au total, on compte un catalogue de plus de 100 formations : plus de 80 modules en présentiel ou classe virtuelle et désormais 36 modules en ligne sur FORMACCEUR. Conçus avec des spécialistes de la

3 205 sessions

3 168 journées de formation

35 933 participants aux sessions

5 000 apprenants formés via FORMACCEUR

pédagogie, salariés et bénévoles, et avec des bénévoles issus du terrain, les modules se veulent ancrés dans la réalité terrain et portent souvent des messages spécifiques aux Restos. Ils suivent l'évolution et les priorités de l'association et sont adaptés régulièrement, notamment au début d'une nouvelle campagne.

Les formations présentielles ou en classe virtuelle sont actives, basées sur les expériences de chacun et les échanges entre participants, venant souvent de centres ou départements différents. XX Elles sont réalisées chaque année par plus de plus de 600 formateurs bénévoles. Ces acteurs essentiels et vecteurs des messages Restos sont présents sur l'ensemble du territoire, à chaque niveau de l'organisation de l'association. Pour assurer et pérenniser la qualité des animations, l'association forme également ces formateurs, afin d'approfondir et d'enrichir leurs savoir-faire liés à la spécificité d'animer un public bénévole.

En 2023/2024, les formateurs ont assuré 3 205 sessions pour 35 933 participants, un record de personnes formées.

En parallèle, les personnes engagées aux Restos peuvent aussi compter sur l'offre de modules en ligne sur FORMACCEUR, qui permettent de se former en autonomie, en complément des formations classiques. Développée depuis 2020, la plateforme prend sa place progressivement dans le paysage de la formation Restos. En 2023/2024, près de 6 000 apprenants ont suivi au moins un module sur FORMACCEUR avec plus de 31 000 connexions à la plateforme.

LES NOUVEAUTÉS DE 2023/2024

Sur la période, huit nouveaux modules ont été lancés sur la plateforme FORMACCEUR sur des sujets variés : protection des données personnelles, prise en main d'outils informatiques, découverte des approvisionnements ou amélioration de l'accueil des personnes accueillies dans les activités rue et logement.

En présentiel, deux nouvelles formations à destination d'un large public terrain ont fait leur entrée au catalogue et ont initié leur déploiement : « Accompagner la petite enfance aux Restos » et « PARCCEUR : suivi du temps d'engagement ».

Nous avons également mise à disposition une version améliorée d'une de nos formations socles pour toute personne au contact des personnes accueillies : « Participer à l'aide à la personne ». 3 100 bénévoles ont suivi ce module en 2023/2024.

En parallèle, la formation « réussir la rencontre », destinée aux inscripteurs-orienteurs, a été revue pour intégrer les messages de la 39^e campagne. Plus de 9 900 bénévoles ont suivi ce module en 2023/2024. ■

ZOOM SUR LA FORMATION

MIEUX CONNAÎTRE LES RESTOS

C'est la formation incontournable en arrivant à l'association : tout nouvel arrivant aux Restos, quelle que soit sa forme d'engagement (bénévole, salarié, mécénat de compétences ou autre), suit la formation « mieux connaître les Restos » dans les trois mois suivant son arrivée. Pendant une journée en présentiel, partout en France, les participants découvrent notre histoire, notre public, nos différentes activités et aides, notre organisation, nos valeurs. C'est le point de départ de l'engagement aux Restos, la première étape de tout parcours de formation.

En 2023/2024, plus de 9 000 personnes engagées aux Restos ont participé à cette formation.

« Je ne m'attendais pas à une telle organisation et diversité des activités ! »

« Je suis encore plus motivé pour m'engager aux Restos ! »

L'AIDE ALIMENTAIRE

Gratuite, porte d'entrée aux Restos, elle s'inscrit dans le cadre d'une aide globale à la personne.

Plusieurs formes d'aide alimentaire sont proposées partout en métropole, par les équipes bénévoles dans les lieux d'accueil. Ces différentes formes sont nécessaires pour s'adapter aux besoins des plus démunis. Toutes reposent sur les mêmes principes d'actions : la qualité, l'accompagnement des personnes démunies, le libre choix, sans jugement, et la continuité de l'aide toute l'année.

La majorité de l'aide alimentaire fournie par les Restos consiste à proposer aux personnes accueillies des produits à emporter et à cuisiner chez soi. L'objectif est que chaque personne puisse bénéficier d'une dotation permettant de préparer des repas équilibrés, variés, comportant des produits frais (fruits et légumes, produits laitiers, protéines fraîches) et également des produits à longue conservation. La dotation à emporter dépend du niveau de ressources (selon le barème de l'année). L'association propose également des repas chauds consommés sur place dans des lieux d'accueil de jour, des centres d'hébergements d'urgence ou dans la rue. Des dispositifs mobiles itinérants permettent également d'aller à la rencontre de personnes isolées. Ces aides répondent à des situations d'urgence, et ne sont pas soumises à des critères de ressources. En 2023/2024, nous avons distribué 163 millions de repas à 1,3 million de personnes, dont 128 000 bébés de 0 à 3 ans.

UNE AIDE ALIMENTAIRE VARIÉE

LA QUALITÉ

La recherche de la qualité est un fil conducteur important dans le domaine de l'aide alimentaire. Que ce soit en termes d'approvisionnement en marchandises ou en termes d'organisation opérationnelle, la qualité est une préoccupation constante de l'association. Tous les nouveaux produits alimentaires achetés ou récupérés, dans

le cadre de dons, sont testés, évalués : tests gustatifs, contrôles à réception. En cas de doute, les produits sont isolés ou refusés. Les Restaurants du Cœur ont également engagé des actions visant la qualité globale : recherche d'approvisionnement en circuits courts, démarche collaborative avec des producteurs locaux.

Au cours de l'exercice 2023/2024, dans le cadre du programme national « Mieux Manger Pour Tous », nous avons pu développer l'accès à des denrées durables, de bonne qualité nutritionnelle, tout en réduisant notre impact environnemental :

- Développement des achats locaux de produits frais en circuits courts,
- Intégration et valorisation des légumineuses, aliments riches en fibres et en protéines,
- Achats ciblés de denrées labellisées.

LE LIBRE CHOIX, SANS JUGEMENT

Les centres d'accueil Restos proposent une variété de produits la plus complète possible, selon les possibilités d'approvisionnements et le stock disponible. Les équipes dans les centres accueillent, proposent, conseillent sans jugement, et les personnes accueillies choisissent les produits qu'elles souhaitent emporter.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES

Au-delà de l'aide matérielle apportée sur le plan nutritionnel, l'aide alimentaire est l'occasion d'accueillir et d'accompagner les personnes en difficulté et de créer du lien social. L'écoute bienveillante permet de lutter contre l'isolement, d'orienter et de proposer d'autres activités d'aide à la personne (voir page 24).

Pour favoriser le lien, de nombreuses équipes de centres proposent également des animations autour de la cuisine : conseils culinaires, partages de recettes, tests gustatifs, ateliers cuisines. Pas moins de 228 activités autour de la cuisine ont été

réalisées au cours du dernier exercice.

LA CONTINUITÉ DE L'AIDE TOUTE L'ANNÉE

L'aide alimentaire ne connaît pas d'interruption. Historiquement, l'aide en hiver (de décembre à mars) était plus soutenue que pour le reste de l'année. Depuis deux ans, il n'y a plus de différence. Les familles qui en ont besoin sont soutenues toute l'année.

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRE : UNE RESPONSABILITÉ

De la prise en charge des produits jusqu'à la distribution dans les lieux d'accueil, tout est mis en œuvre pour garantir le respect des bonnes pratiques d'hygiène.

L'IMPORTANCE DE L'HYGIÈNE

Comme tout distributeur, nous sommes tenus de proposer aux personnes accueillies des produits sains, fiables, sans risques. Le respect des règles d'hygiène est un des fondamentaux de l'accueil et relève de la responsabilité de chacun. ➔

163

millions de repas
distribués

NOS MISSIONS

Pour atteindre cet objectif, les Restos du Cœur fonctionnent en réseau d'experts spécialisés en Hygiène et sécurité des aliments (HSA). Ces experts sont positionnés à chaque niveau de l'organisation.

LA FORMATION DES ÉQUIPES

Un des enjeux principaux en termes d'hygiène est la sensibilisation et la formation. On parle de formation aux Bonnes pratiques d'hygiène (BPH) sur chaque site Restos. Les nouveaux bénévoles et salariés sont formés de façon continue. Depuis cette année, ce dispositif est renforcé par du e-learning, formation en ligne, facilitant l'auto-formation.

UNE VEILLE CONTINUE DES PRATIQUES

Depuis près de 15 ans, les Restos font appel à un cabinet extérieur spécialisé pour le suivi des pratiques d'hygiène. Le rôle de ce prestataire est triple :

- Réaliser plus de 400 audits hygiène chaque année afin d'avoir une évaluation régulière, fiable et rigoureuse de nos pratiques d'hygiène,
- Assurer une formation socle et participer à la démultiplication de cette formation,
- Apporter un support technique et des conseils stratégiques.

Du matériel spécifique, des équipements professionnels et des consommables sont également mis à disposition des équipes locales : produits de nettoyage des sols, des équipements, produits de lavage des mains, gants et charlottes à usage unique,

emballages pour le reconditionnement de certains produits. L'association réalise aussi régulièrement des investissements dans des équipements de gestion de la chaîne du froid : vitrines réfrigérées, congélateurs, chambres froides, camions frigorifiques.

L'APPROVISIONNEMENT DES DENRÉES : UNE GESTION QUOTIDIENNE

Afin que l'aide alimentaire puisse être délivrée toutes les semaines dans l'ensemble des lieux d'accueil, une organisation est mise en place pour gérer de façon quotidienne les différentes sources d'approvisionnements.

LES DONS ALIMENTAIRES

C'est la première source d'approvisionnement des Restos aujourd'hui. Au cours du dernier exercice 2023/2024, 80 000 tonnes de denrées ont été collectées et redistribuées. Le don alimentaire est un terme générique qui recouvre des situations très différentes. Le don de produits alimentaires (et non-alimentaires) est une action solidaire décidée par un particulier ou une entreprise (producteurs agricoles, industriels, distributeurs) en faveur d'une association. En général, les produits sont donnés pour éviter d'être perdus ou détruits : on parle de lutte anti-gaspillage. Dans certains cas, les produits donnés peuvent être des produits neufs : opération de collecte en magasin par exemple.

Le don alimentaire et non-alimentaire peut également permettre au donateur de bénéficier d'une déduction fiscale.

Les trois grandes catégories de dons alimentaires et non-alimentaires collectées sont les suivantes :

- La ramasse : c'est la récupération des invendus alimentaires dans les magasins de la grande distribution. Les invendus sont en majorité des produits frais avec des dates limites de consommation courtes (entre un et trois jours) : fruits et légumes frais, produits laitiers frais, plats cuisinés frais. Partout en France, tous les jours, des équipes bénévoles sillonnent



les magasins de leur secteur à l'aide de véhicules utilitaires légers pour récupérer ces produits, les trier et les intégrer dans le circuit de l'aide alimentaire

- Les dons des entreprises et des producteurs agricoles, pour des raisons variées : surproduction, refus clients, erreur de packaging, mévente peuvent amener une entreprise ou un producteur à nous proposer des dons. Les quantités peuvent varier de quelques kilos à des centaines de palettes. Les produits ont des délais de consommation pouvant aller d'une semaine à plusieurs mois. La logistique est donc moins tendue que pour la ramasse
- La collecte nationale : une fois par an, début mars, l'association mobilise bénévoles, salariés, partenaires, grand public pour un week-end de collecte dans les magasins. Les clients des magasins des enseignes partenaires peuvent soutenir l'association en donnant des produits alimentaires ou d'hygiène (conserves de légumes, plats cuisinés, féculents, produits bébés etc...). Des équipes bénévoles organisent également des opérations de collectes ciblées sur une zone géographique (un magasin, une ville, un département) ou ciblées sur un produit (collecte produits bébés, rentrée des classes).

La gestion des dons alimentaires requiert une organisation souple, agile, efficace,

+ de
400
audits d'hygiène
chaque année



Notre association distribue gratuitement des denrées alimentaires dont l'achat est financé par l'Union Européenne.



Pour toute information, un formulaire est disponible sur le site web du Restos du Cœur ou de la SEEA, ainsi qu'un dossier de demande d'achat de denrées alimentaires.

9 100

tonnes collectées lors de la
collecte nationale 2024

rassurante. En quelques années, les Restos ont développé un réseau de prospecteurs bénévoles capables de nouer des contacts, des partenariats avec des entreprises en vue de récupérer les invendus.

Les Restos se sont également organisés pour être en mesure de gérer logistiquement tout type de dons. Du niveau local au niveau national, l'organisation mise en place nous permet d'être réactif et rapide au niveau acceptation de dons. La clé de voute de cette infrastructure logistique dons repose sur un réseau de trois entrepôts nationaux (nord, sud et grand ouest) spécialisés dans la logistique du don, et pilotés par l'Association nationale. Ces trois entrepôts nationaux dons sont également connectés à des plateformes régionales.

LES DENRÉES DE L'EUROPE

En 1987, suite à l'intervention de Coluche, le Conseil européen crée le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). À cette époque, l'Europe régule les marchés de matières premières agricoles en faisant des stocks en période de surproduction. Une partie de ces stocks est alors utilisée pour fournir des denrées alimentaires aux associations.

Depuis, ce mécanisme a fortement évolué. Il fait partie aujourd'hui du Fond social européen (FSE). Des appels d'offres sont

gérés par les états membres dans un cadre réglementaire européen. Lors du dernier exercice, ce sont ainsi 18 000 tonnes de denrées FSE qui ont été distribuées.

LES ACHATS NÉGOCE

Les Restos font le choix chaque année de consacrer une partie de leurs ressources financières à l'achat de denrées alimentaires.

Par nature, les dons alimentaires sont hétérogènes et difficilement prévisibles. Les denrées subventionnées par l'Europe (FSE) sont gérées dans un cadre réglementaire restrictif. À l'opposé, les achats négoce amènent la souplesse nécessaire au système appro de l'association permettant de rechercher et d'atteindre l'équilibre nutritionnel.

LA CHAÎNE LOGISTIQUE : UNE ORGANISATION QUI ÉVOLUE

Depuis 2020, les Restos du Cœur ont fait face aux différentes crises (Covid, crise énergétique et inflationniste). L'organisation s'est adaptée pour maintenir l'aide alimentaire malgré les difficultés. Au cours de l'exercice 2023/2024, nous avons poursuivi cette adaptation, ces changements.

- Pour mieux utiliser nos ressources : nous faisons évoluer nos outils informatiques de gestion des stocks pour améliorer la chaîne logistique tout en optimisant les coûts logistiques (transport et stockage)
- Pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies : démarche qualité globale, circuits courts, produits labellisés
- Pour suivre les nouvelles réglementations : en matière de gestion des déchets, d'impact carbone et d'éco-responsabilité. ■

Qu'est-ce que le soutien européen à l'aide alimentaire ?

UN OUTIL ESSENTIEL

Le Soutien européen à l'aide alimentaire (SEAA) est un outil essentiel pour venir en aide aux plus démunis en France et en Europe. Bien qu'il ne représente qu'une part très faible du budget européen, il constitue aujourd'hui le principal levier de lutte contre la grande pauvreté à l'échelle de l'Union Européenne, en permettant de financer l'achat de denrées et des biens de première nécessité. Initialement issu de « l'ouverture des frigos de l'Europe » demandée par Coluche au milieu des années 80, il est devenu le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) entre 2014 et 2021. Il est intégré depuis 2022 au Fonds Social Européen + (FSE+).

SON BUDGET

Son budget est renforcé jusqu'en 2027 et sera particulièrement indispensable dans les mois à venir, pour répondre aux besoins des personnes accueillies, alors que le coût des denrées alimentaires explose.

Pour les Restos du Cœur, le SEAA représente près d'un repas sur quatre distribués.

869

millions d'euros
entre 2021 et 2027
pour la France

LES PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES CENTRES

L'enjeu : poursuivre le développement de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation.



65

Centres itinérants

1 679

coins café, soit
une activité présente
dans 4 centres sur 5.

Aux Restos, deux personnes accueillies sur trois ne sont pas informées sur des aides à la personne disponibles en dehors de l'aide alimentaire¹⁾. Poursuivre le développement de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation dans les centres reste un enjeu au cœur des missions sociales des Restos.

PROPOSER DES PARCOURS DANS TOUS LES CENTRES D'ACTIVITÉS

Les centres d'activités sont les lieux d'accueil Restos les plus nombreux où l'on développe des aides à la personne : accueil et écoute pour détecter les besoins, information sur le fonctionnement et les activités du centre, orientation vers des activités d'accompagnement si la personne le souhaite, et suivi. On dénombre 1 996 centres d'activités fixes et 65 centres itinérants.

LA DEMARCHE ORIENTATION, AU CŒUR DE LA 39^E CAMPAGNE

Pour développer l'orientation dans les centres, des expérimentations ont été menées avec les équipes de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. De nombreux ateliers avec le terrain ont permis de créer et de généraliser, dès la 39^e campagne,

des outils pratiques dans tous les centres :

- Un dépliant en plusieurs langues pour informer les personnes accueillies sur les activités d'aide à la personne et l'organisation du centre,
- Une fiche pratique à destination des équipes de centre pour organiser l'écoute et l'orientation : à quel endroit du centre, à quel moment de la vie du centre, comment et avec qui – avec un focus sur le coin café,
- Des préconisations pour sensibiliser les bénévoles au contact des personnes accueillies à l'orientation.

LES CENTRES ITINERANTS : REPRENDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Lorsque les personnes accueillies ne peuvent se rendre dans un centre d'activités « fixe » Restos du fait de l'éloignement, d'une situation d'isolement, sans moyen de locomotion..., le centre itinérant se déplace vers elles. En tant que centre d'activités à part entière, il propose un maximum d'aides à la personne. Les centres itinérants jouent un rôle de lien social de premier plan, les Restos étant parfois le seul interlocuteur des personnes accueillies. Le nombre de centres itinérants a fortement augmenté en deux ans. Ils sont aujourd'hui au nombre de 65, contre 58 en 2021-2022. ■

1 996

centres d'activités fixes

¹⁾ Enquête de l'Observatoire des Restos « Écoute des besoins et des attentes des personnes accueillies dans les lieux Restos »



LES PARCOURS DE LA RUE AU LOGEMENT



En France, 4,2 millions¹ de personnes ne sont pas ou sont mal logées. Aux Restos du Cœur, 40% des personnes inscrites à l'aide alimentaire ont déclaré leurs difficultés face au logement. Un problème majeur et impactant au quotidien !

Depuis leur création, les équipes des Restos se mobilisent à la fois dans la rue et dans le logement pour apporter des réponses adaptées aux problématiques des personnes rencontrées. Du premier contact en maraude à l'accompagnement personnalisé en hébergement-logement, les équipes déploient tout au long de l'année une panoplie d'aides pour soutenir les personnes en difficulté face au logement : écouter pour rompre l'isolement, proposer un duvet et un repas chaud, orienter vers l'accès aux droits, accueillir pour une mise à l'abri, accompagner pour gérer son logement.

LES ACTIVITÉS DE RUE

Nos 99 activités de rue permettent de répondre en toute saison à une partie des besoins des personnes privées de logement personnel : aides matérielles (alimentaire, textiles neufs, produits d'hygiène, croquettes pour animaux...), écoute et orientation (dispositifs de droit commun, activités culturelles et de loisirs, ateliers de français, prévention santé avec des partenaires...). L'inconditionnalité et l'anonymat sont deux fondamentaux des activités de rue. Toute personne peut s'y présenter, sans justificatif ou inscription préalable. Les équipes bénévoles « gens de la rue » des Restos ont un rôle de sentinelle sur le territoire et coordonnent leur action avec les autres acteurs de l'urgence sociale (« Veille sociale »).

LES MARAUDES

L'objectif de la maraude peut se résumer ainsi : « aller-vers ». Aller à la rencontre des plus isolés, créer et entretenir une

relation, veiller sur eux, sont les missions des 27 maraudeurs qui sillonnent les rues depuis 2002, avec plus d'une centaine de sorties chaque semaine. Quand on vit dans la rue, il est parfois difficile de trouver la force ou l'envie de venir chercher de l'aide. Les maraudeurs ont un rôle social fondamental pour les personnes dans la solitude et l'isolement.

LES CAMIONS ET LES BUS DU CŒUR

Les camions/bus du Cœur sont la plus ancienne des activités gens de la rue des Restos. Des rendez-vous sur des points fixes permettent des temps de rencontre et de convivialité. Autour d'un repas à consommer sur place, ces moments sont l'occasion d'apporter des réponses à des besoins essentiels : donner de quoi se protéger contre les rigueurs climatiques (textiles, vêtements, eau...), des produits d'hygiène mais aussi orienter vers des partenaires.

LES ACCUEILS DE JOUR

Se poser dans un lieu chaleureux, convivial et sécurisant afin de trouver une écoute et une réponse aux besoins de première nécessité, loin du stress de la vie de la rue. Les Restos y proposent diverses prestations : accès à l'hygiène (sanitaires, douches, buanderie...), aide alimentaire (petits-déjeuners ou repas), espace de repos, activités d'aide à la personne (aide juridique, ateliers de français, ateliers numériques, permanences de partenaires...).

LES RESTOS CHAUDS

Un lieu abrité où les personnes accueillies peuvent partager un petit-déjeuner, un déjeuner ou un dîner gratuit autour d'une table. Les Restos chauds permettent de revivre la convivialité d'un repas en toute simplicité, en proposant notamment diverses activités (culturelles, jeux de société, accès au numérique...).

2 300 000
contacts

2 200 000
repas

99
activités GDR

6 100
bénévoles

ACTION GRAND FROID/CANICULE

Grâce au plan contre les rigueurs climatiques des Restos, 305 000 textiles grand froid ont été distribués : duvets, chaussettes, parkas, polaires, bonnets, gants, sacs à dos, etc. À cela s'ajoute la distribution de bouteilles d'eau et de gourdes tout au long de l'année.

NOUVEAUTES !

En 2023/2024, 3 activités camions ont été créées (AD 17 : Pons ; AD 74MC : Ambilly ; AD 77 : Melun) avec cette volonté forte de répondre aux besoins identifiés sur les territoires... et qu'importe la taille de l'agglomération ! En effet, les personnes en difficulté de logement personnel sont aussi identifiées dans des zones moins urbaines.



L'HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Disposer d'un toit est un droit mais aussi une étape indispensable dans le parcours d'inclusion sociale. De la mise à l'abri en urgence au logement accompagné, chaque dispositif répond par ses missions et ses actions aux besoins spécifiques des personnes en difficulté face au logement. Nos 45 dispositifs sont à taille humaine et s'adaptent aux réalités et besoins territoriaux : publics prioritaires, disponibilité locative, accès à la mobilité, etc. Ils participent à la politique publique du "Logement d'abord" et s'intègrent dans le réseau des partenaires locaux. Existant depuis 1986, les activités hébergement-logement sont animées par des bénévoles et des professionnels soucieux de proposer aux personnes accueillies un accompagnement personnalisé et global. Notre mission première est de soutenir les personnes dans leur parcours vers le logement autonome. Cette année, 467 bénévoles et 96 salariés se sont mobilisés au quotidien pour accueillir et accompagner les 2 591 personnes hébergées-logées dont 715 enfants.

L'HÉBERGEMENT

L'hébergement permet de mettre à l'abri des personnes privées de chez soi, qu'elles soient en famille, seules ou avec leurs animaux. Il permet surtout aux personnes de (re)penser et de (re)construire un projet dans un lieu bienveillant avec des équipes mobilisées pour les accompagner de manière personnalisée. Aux Restos du Cœur, le principe de continuité est privilégié afin de donner du temps à la construction du parcours des personnes. Au-delà de l'accompagnement personnalisé, les structures d'hébergement proposent des activités collectives. Cette dynamique favorise le lien, le partage et l'insertion sociale. Les 20 structures d'hébergement des Restos du Cœur permettent de proposer tout au long de l'année 294 places en collectif et 137 appartements en diffus.

LE LOGEMENT

Au sein des Restos, le logement est dit « accompagné ». L'accompagnement est la clé de voûte dans l'accès, l'appropriation et la stabilité dans le logement. Les Restos sont soucieux d'accueillir des ménages pour lesquels l'accès à un logement « classique » est rendu difficile ; du fait par exemple d'une situation financière jugée fragile (faibles revenus, contrats de travail précaires, endettement...) et/ou de problématiques personnelles (séparation, problèmes de santé, parcours de réinsertion...). Les dispositifs d'intermédiation locative (IML) et les résidences sociales permettent d'accompagner les ménages sur plusieurs mois afin de consolider leur situation et ainsi accéder au logement autonome. Les 25 dispositifs logements sont portés par 151 bénévoles et 30 salariés qui gèrent toute l'année 437 logements. Cette année, 1142 personnes ont été logées dans les différents dispositifs dont 538 enfants.

NOUVEAUTÉ !

Un module de formation interne en distanciel (plateforme Formacœur) a vu le jour pour permettre à toutes les équipes de découvrir les activités hébergement-logement aux Restos. ■

2 591
personnes
hébergées-logées
dont 715 enfants

185 214
nuitées en
hébergement

45
dispositifs
hébergement-
logement

574
appartements gérés

294
places en collectif

LES PARCOURS DANS LES CHANTIERS D'INSERTION



En France, être privé durablement d'emploi, c'est le risque d'être confronté à l'exclusion. Pour ceux que l'on considère être les moins qualifiés, c'est se retrouver en situation de précarité avec le risque de perdre son logement, de ne plus pouvoir se soigner, de voir sa confiance en soi mais aussi sa vie sociale se dégrader.

Depuis 1989, les Restos du Cœur, à travers l'insertion par l'emploi, développent des dispositifs pour les plus fragiles. Grâce aux chantiers d'insertion et à la « petite ruche », ils sont accompagnés pour reprendre confiance en eux et s'inscrire dans une dynamique sociale et professionnelle. En outre, c'est avec l'accompagnement renforcé de 352 bénévoles, dont 50 responsables insertion, et de 208 professionnels, que ces personnes deviennent salariées en insertion au sein de nos associations départementales, définissent un projet inscrit vers un retour à l'autonomie.

Ainsi, en 2023, les Restos ont accompagné **2 318 personnes** en situation d'exclusion. Avec presque 58 % de bénéficiaires du RSA, 20 % de seniors, 18 % de personnes sans ressources appelées « les invisibles » et près de 80 % qui ont un niveau de formation inférieur au CAP et au BEP à l'entrée de nos dispositifs, nous proposons des actions d'insertion qui sont des réponses concrètes aux enjeux actuels de société. Aussi avec un taux de sorties dynamiques à 52 %, ce sont 483 personnes qui ont retrouvé cette année le chemin de l'emploi ou une formation qualifiante et ce, suite à un parcours de 14 mois en moyenne dans l'une de nos structures.

De même, en plus de la dynamique d'emploi retrouvée, lever les freins périphériques fait partie intégralement du projet social que nous proposons. Par exemple : 80 % des personnes concernées par des problèmes de santé sont prises en charge. Pour le logement, 68 % se voient proposer un accompagnement et 29 % accèdent à un logement. Cette complémentarité bénévoles et professionnels renforce les capacités d'accompagnement pour reprendre durablement aux enjeux de lutte

contre la pauvreté. Parce qu'un repas ne suffit pas, cette utilité sociale des chantiers d'insertion et de la petite ruche, reconnue par le ministère du travail et de l'emploi, est une illustration des valeurs chères à l'association.

En 2023 nous avons développé un accompagnement agroécologique auprès de nos ACI Jardins. Cette démarche vise à adapter nos activités au changement climatique et à intensifier nos actions en tant qu'acteur du développement durable. ■

101 chantiers d'insertion
(inclus la petite ruche)
dont :

44 Jardins et 2 entretiens espaces verts

18 ACI logistique et 4 ACI ramasse

7 cuisines

11 chantiers peinture

12 rénovation et réemploi

1 buanderie

1 estime de soi

2 318 salariés en insertion

52 % de sorties dynamiques

352 bénévoles



L'action des Tremplins du Cœur

Se remobiliser, se former ! 44 % des personnes de plus de 16 ans accueillies aux Restos sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Pour répondre à ce besoin, l'association « Les Tremplins des Restaurants du Cœur » leur propose des passerelles vers l'emploi.

Ces actions s'adressent à toutes les personnes accueillies aux Restos, d'où qu'elles viennent. Les personnes orientées vers les Tremplins y trouvent un accompagnement renforcé pour retrouver une dynamique positive pour sortir de l'isolement, appréhender un emploi et devenir ainsi autonome.

Deux types d'actions sont proposées :

■ Les parcours de mobilisation renforcée vers l'emploi, destinés aux personnes les plus éloignées, en recherche de projet professionnel et souhaitant prendre le chemin du marché du travail,

■ Les parcours de professionnalisation, destinés aux personnes ayant l'envie de se former et ainsi monter en compétences sur des métiers où les entreprises peinent à recruter. Cette année, les Tremplins se sont déployés sur de nouveaux territoires : AD 41, 63, 84, 22, 44... Les Tremplins poursuivent leur collaboration avec les associations départementales qui ont intégré ces parcours dans leurs activités.

Sur 2024/2025, la fidélisation et l'autonomisation des associations départementales sur l'organisation de ces actions restent un axe majeur du projet associatif des Tremplins. De plus, l'association cherche à innover et proposer de nouveaux parcours de professionnalisation coconstruits avec les entreprises.

11 parcours de Mobilisation renforcée vers l'emploi (MRE)

1 parcours de professionnalisation : métier de la propreté

195 personnes accompagnées

125 stages et immersions.

52 entreprises et partenaires nous ont accompagnés (visites, présentation de métiers, coaching)

58 % de sorties positives, dont 74 retours à l'emploi et 39 entrées en formation

SOUTENIR LA RECHERCHE D'EMPLOI



760

bénévoles

86

associations
départementales

6722

personnes
accompagnées

Malgré une baisse constante du taux de chômage, la situation ne demeure pas moins difficile pour les personnes qui sont le plus éloignées de l'emploi. Ceci vaut notamment pour les jeunes de moins de 26 ans et les personnes les moins diplômées.

Avec 43 % des personnes accueillies de plus de 16 ans qui déclarent au moment de leur inscription être en recherche d'emploi, la situation paraît stable au regard de la précédente campagne, ce qui semble bien indiquer que les personnes accueillies aux Restos du Cœur ne semblent malheureusement pas concernées par la baisse du chômage. Les problèmes de mobilité, de garde d'enfants, de manque de qualification, d'illectronisme, entre autres, constituent des obstacles sur le chemin du retour à l'emploi. Les personnes accueillies sont souvent bien éloignées des services publics de l'emploi, ayant aussi

souvent renoncé à y être inscrites. Rétablir le lien avec le service public est l'une des missions premières de l'activité Soutien à la recherche d'emploi (SRE) et constitue l'un des piliers du renouvellement de l'accord cadre avec France Travail attendu avant la fin de l'année 2024.

Les bénévoles du SRE proposent un accompagnement global et personnalisé. Ils aident les personnes accueillies à clarifier leur projet professionnel, à retrouver confiance vis-à-vis du marché du travail, à être orientées vers les bons interlocuteurs. Les associations départementales (AD) travaillent de manière croissante en collaboration avec les services publics de leur territoire, France Travail, Mission Locale, PLIE...

Le nombre d'AD mettant en œuvre l'activité est stable : 86, contre 88 la campagne précédente. Mais avec une augmentation du nombre de bénévoles (+43 %) et du nombre de lieux d'accueil (+32%). Pour autant, le nombre de personnes accompagnées demeure identique, avec un peu moins de 7000. Il demeure nécessaire d'accompagner les nouvelles équipes pour les conforter et les aider à se mettre en lien avec l'ensemble des partenaires de leur territoire.

Les liens avec les équipes des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) des Restos du Cœur, tout comme avec les actions des Tremplins des Restos du Cœur, figurent dans les premiers liens à construire, conforter ou développer. Et nous savons l'importance de faire le lien avec les autres activités des Restos, au premier rang desquelles sans doute l'accès aux droits sociaux, mais aussi les vestiaires ou les ateliers de français, la santé, et l'ensemble des partenaires extérieurs (CAF, CNAM, CDAD, etc.) afin de mobiliser des aides parfois méconnues par celles et ceux à qui elles sont destinées. ■



ACCOMPAGNER LA PETITE ENFANCE



Aujourd'hui, les Restos du Cœur rencontrent des enfants en bas âge, leurs parents et des femmes enceintes dans beaucoup de lieux d'accueil : les centres d'activités mais aussi les activités rue, les hébergements et les logements.

En 2023/2024, les Restos ont poursuivi leur ambition pour la petite enfance : améliorer la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, de leurs parents et des femmes enceintes, en développant des lieux adaptés : les « espaces petite enfance ». Au sein de ces espaces, la mission est bien de garantir une écoute, un accueil et des orientations adaptées aux besoins des familles. L'accès à des dons matériels est également l'une des priorités : produits d'hygiène, vêtements, matériels de puériculture, jeux, livres...

La 39^e campagne a également été l'occasion de réaliser des comités techniques dans chacune des délégations régionales afin de présenter les outils utiles pour les bénévoles en contact avec les publics petite enfance : formation "Accompagner la petite enfance aux Restos", guide technique et ses fiches pratiques, fiches de mission, outils de communication et signalétique. Un travail a été effectué tout au long de l'année pour préparer la nouveauté de la 40^e campagne : l'amélioration de la dotation alimentaire et produits d'hygiène, adaptée pour couvrir au mieux les besoins des enfants de 0 à 3 ans. ■

128 000
jeunes enfants
de 0 à 3 ans
accompagnés

45
Restos bébés

727
espaces
petites enfance

+ de 1 400
bénévoles engagés
sur l'accueil
des jeunes enfants



LES ATELIERS DE FRANÇAIS ET L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE



Pouvoir communiquer à l'oral et à l'écrit, tel est le défi auquel sont confrontées de nombreuses personnes accueillies. Pour lutter contre toute forme d'exclusion, les Restos du Cœur les accompagnent dans cet apprentissage, enfants comme adultes.

90
associations
départementales

7 697
personnes
accueillies

1 533
animateurs
bénévoles

POUR LES ADULTES : LES ATELIERS DE FRANÇAIS

C'est un premier pas vers l'insertion sociale. Les ateliers de français des restos offrent un cadre bienveillant à des adultes qui viennent apprendre la langue française. Ces ateliers, collectifs, basés sur des exercices pratiques, sont destinés à tous types de niveaux :

- Les FLE (français langue étrangère), qui savent lire et écrire dans leur propre langue,
- Les alpha (alphabétisation), qui n'ont jamais appris à lire ni à écrire,
- Les personnes en situation d'illettrisme, qui ont été scolarisées en France, mais qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, l'écriture et le calcul, les rendant peu autonomes au quotidien.

Les crises géopolitiques régulières amènent un nombre grandissant de personnes à s'adresser aux ateliers de français des Restos du Cœur, notamment pour des profils alpha ou des grands débutants. Les bénévoles des ateliers de français répondent présents, en créant des ateliers qui répondent à ces besoins et en s'appuyant sur des apprenants au niveau déjà avancé pour les aider.

POUR LES ENFANTS : L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour des raisons qui peuvent être différentes – familiales, sociales, de langue, de logement, d'accès au numérique –, certains enfants perdent pied dans leur scolarité et présentent des difficultés d'apprentissage. Pour eux, de la grande section à la terminale, les Restos du Cœur proposent des ateliers d'accompagnement scolaire. L'objectif premier n'est pas d'améliorer les notes de l'enfant, mais de le pousser à s'investir à l'école, et qu'il puisse reprendre confiance en lui. C'est par exemple lui permettre de faire ses devoirs dans un environnement calme et adapté, l'aider à acquérir une méthodologie, à comprendre les consignes, lui (re)donner le plaisir d'apprendre en s'appuyant sur des supports ludiques, jeux, livres...

L'accompagnement scolaire, c'est aussi aider les parents, en leur permettant de mieux comprendre le système scolaire et de faire le lien avec les enseignants. Enfin, c'est aussi un moyen pour redonner leurs chances aux enfants, et lutter contre la reproduction sociale. ■

43
associations
départementales

998
enfants
accompagnés

412
bénévoles



L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX LOISIRS ET AU CINÉMA



Quelque 18 % des personnes accueillies aux Restos expriment le besoin d'avoir accès à des activités culturelles et de loisirs. Celles-ci, pour des raisons financières notamment, ne sont en effet pas la priorité de beaucoup. Depuis plus de 30 ans, les bénévoles mettent donc en place différentes actions, pour faciliter l'accès à ces lieux mais également pour créer des moments de partage et d'échanges.

L'accès à la culture et aux loisirs, aux Restos du Cœur, c'est avant tout créer du lien, favoriser le partage et l'émancipation des personnes accueillies ! De nombreuses choses sont possibles, tant que la convivialité est présente ! Cela peut prendre la forme de sorties culturelles, de loisirs (séances de cinéma, zoo, musée, parc d'attraction, concerts, journées à la mer, cirque...) ou d'ateliers de pratique artistique et culturelle (théâtre, mosaïque, patchwork, peinture, photographie...).

Ces activités peuvent être proposées en autonomie, aux personnes déjà familiarisées avec les structures culturelles ou qui en expriment le souhait, en groupes, accompagnés par des bénévoles, pour aider à franchir le cap de la « première fois » et/ou passer un moment convivial. En effet, chacun peut avoir des barrières qui empêchent d'aller vers ces lieux de culture et de loisirs : freins psychologiques, problèmes de mobilité, barrière de la langue... et cela, même quand les activités sont gratuites.

En mai 2023, les Restos ont lancé la deuxième édition de sa « semaine culturelle » ! L'objectif de cet événement annuel est de mettre en avant les talents des personnes accueillies ! Entre le 5 et le 14 mai, 900 personnes accueillies ont ainsi exprimé leur créativité en animant des ateliers de couture, en participant à des ateliers de théâtre ou encore, par exemple, en peignant des fresques murales. Ce sont autant de temps qui permettent de discuter, rire, sortir de son quotidien mais aussi regagner de l'estime de soi et de la confiance en ses capacités !

Toutes ces actions sont possibles grâce aux nombreux partenaires, nationaux et locaux, qui nous accompagnent. Ainsi, en 2023, 42 000 personnes ont pu assister à la diffusion d'un film Disney grâce au partenariat "Ciné-Solidarité" porté avec Disney et les cinémas CGR. ■



Près de **125 000** personnes ont participé à ces activités en 2023/2024 dont :

88 724 sur le cinéma

30 808 pour des sorties culturelles et de loisirs

3 270 dans des ateliers de pratique artistique

1 040 pour une activité physique et sportive



LE DÉPART EN VACANCES



72
associations
départementales

6 196
départs
en vacances

418
bénévoles

Chaque année, près d'un Français sur deux, dont 3 millions d'enfants, ne partent pas en vacances. Alors que 60 % déclarent avoir renoncé à ces vacances pour des raisons financières, ce sont 90 % des personnes accueillies aux Restos qui évoquent cette raison. Au-delà, il peut exister d'autres contraintes : familiales, culturelles, psychologiques...

Pour toutes ces personnes exclues des vacances, les Restos proposent un accompagnement pour partir à la mer, à la montagne ou à la campagne. Des vacances pour se reposer, reprendre confiance en soi, sortir de l'isolement et retisser des liens familiaux. Pour beaucoup, c'est aussi une impulsion à la naissance de nouveaux projets : formations, emplois, parcours de santé, logement...

Les bénévoles rencontrent et accompagnent les personnes accueillies pendant plusieurs mois pour construire ensemble les projets : lever les craintes, choisir le lieu du séjour, préparer le budget et l'épargne, etc. Ces temps de préparation sont l'occasion de faire le lien avec d'autres activités des Restos (vestiaires, accès aux droits sociaux, accompagnement budgétaire, soutien à la recherche d'emploi par exemple), et d'intégrer la personne dans un parcours global d'accompagnement. En 2023, ce sont également 800 enfants qui sont partis en colonies ! Ces vacances, souvent les premières, donnent la chance aux enfants de s'enrichir auprès

d'autres jeunes de milieux sociaux et géographiques divers, et de découvrir des activités qui seront peut-être un tremplin pour le futur !

Ces actions existent depuis près de 30 ans grâce à l'appui solide de partenaires hébergeurs, transporteurs, organisateurs de colos et financeurs – dont l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), les CAF, CARSAT, la JPA, les collectivités locales...

QUEL IMPACT POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES ?

Grâce à un financement de la CNAF, les Restos ont pu lancer une étude pour mesurer l'impact à long terme de l'activité vacances. Pendant un an et demi, nous avons suivi une vingtaine de personnes accueillies, avant et après leur séjour. Une étude qualitative complétée par une étude quantitative auprès de 314 vacanciers. Il en ressort que l'aide au départ en vacances proposée par les Restos est un chaînon qui participe à lutter contre l'exclusion sociale des plus fragiles. Elle contribue à : permettre le départ en vacances à un public qui en était exclu ; autonomiser et responsabiliser les personnes ; proposer des vacances « comme tout le monde » et effacer le temps d'une semaine les stigmates de la précarité ; construire une mémoire familiale positive ; rompre l'isolement social des personnes, en leur permettant de partager du temps et des activités avec d'autres, de faire des rencontres ; regagner de l'estime de soi, de l'énergie et de la confiance en l'avenir ; « booster » les personnes qui, à leur retour, envisagent de nouveaux projets ou envies personnelles et professionnelles. ■



RENFORCER L'ESTIME DE SOI



Les vestiaires et les ateliers de coiffure sont des lieux d'échange, de dignité retrouvée et d'estime de soi renforcée. Ils ouvrent à l'intégration et constituent un élément central de la reprise de confiance en soi.

DONNER ACCÈS À DES VÊTEMENTS GRATUITS : « LES VESTIAIRES »

Les vestiaires, ce sont d'abord, des lieux qui répondent à des besoins de première nécessité : se vêtir. Environ 26 % des personnes accueillies aux Restos expriment le besoin d'avoir accès à des vêtements. Ce sont aussi des lieux qui permettent de se sentir mieux, en offrant la possibilité de porter des vêtements qui plaisent, dans lesquels on se sent bien. Ils peuvent par exemple s'insérer dans un projet de recherche d'emploi, en permettant de trouver une tenue adaptée aux entretiens d'embauche. Enfin, ce sont des lieux de rencontres, de dialogue et de convivialité entre personnes accueillies et bénévoles.

Plus d'un centre sur deux dispose d'un espace vestiaire, souvent aménagé comme une petite « boutique ». On y trouve distribués gratuitement des vêtements pour tous les âges, du linge de lit, parfois même de la vaisselle et du petit mobilier. Certains vestiaires, à destination des gens de la rue, proposent des kits hygiène, des vêtements chauds et des biens adaptés à des conditions précaires. D'autres vestiaires accueillent des familles avec des bébés et proposent des kits pour les nourrissons avec bodys, doudous, couches, etc.

Tous ce qui est distribué provient de dons, de particuliers principalement, mais également d'entreprises. Les 2 800 bénévoles engagés sur les vestiaires ont à cœur de conseiller les personnes accueillies, et proposer des vêtements et des équipements adaptés à chacun.

LES ATELIERS COIFFURE

Ces ateliers s'appuient sur des coiffeurs ou esthéticiennes professionnels bénévoles. Le matériel est fourni par le bénévole, parfois complété par des dons. Pour la personne accueillie, il suffit de prendre rendez-vous dans un centre ou dans un salon ou école de coiffure partenaire et de se présenter avec les cheveux préalablement lavés pour une coupe et un brushing. Et comme chez le coiffeur, ce moment privilégié permet aux personnes de se confier aux bénévoles, d'apporter de la joie et de l'estime de soi ! ■



1 269
lieux d'accueil
avec vestiaire

260 717
personnes accueillies

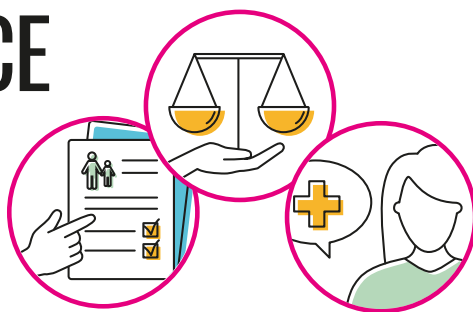
2 875
bénévoles

334
lieux d'accueil
avec coiffure

18 395
personnes accueillies

395
coiffeurs bénévoles

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX, À LA JUSTICE ET À LA SANTÉ



Droits sociaux

102 associations
départementales
et **30 360** personnes
accompagnées

Justice

617 centres
et **6 614** personnes
accompagnées

Santé

993 bénévoles
et **28 809** personnes
accompagnées

Au centre de nos préoccupations, figurent la détection et la lutte contre le non-recours aux droits sociaux de l'ensemble des personnes accueillies. Favoriser l'accès aux droits sociaux et aux prestations sociales, à la prévention et aux soins, à la justice, correspond à la mission historique des Restos : lutter contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes.

L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

Complexité des procédures, méconnaissance des prestations, appréhension : les freins à l'accès des personnes accueillies à leurs droits sociaux sont renforcés par la dématérialisation croissante des services publics et leur éloignement. Le déploiement

de nos accords cadre avec les caisses de sécurité sociale permet de tisser des liens entre les citoyens et les services publics, pour faire valoir et accéder à leurs droits. Les taux du non-recours varient peu, aux alentours de 30 %, et nous constatons qu'ils sont plus importants encore chez les personnes que nous accueillons. L'action des bénévoles, en lien avec les professionnels compétents, est essentielle : écouter, informer, orienter, accompagner, et ce sur l'ensemble du parcours de la personne et dans tous les lieux d'accueil.

Ainsi, dans l'AD80, le partenariat a permis l'orientation de 136 personnes accueillies pour des examens de prévention santé, et de 18 vers des structures adaptées pour une prise en charge psychologique ou psychiatrique. Les bénévoles qui animent l'activité santé animent aussi l'activité accès aux droits sociaux, en toute complémentarité. Ainsi, ils orientent vers la CPAM ou la MSA pour l'inscription auprès de l'Assurance maladie ou les demandes d'AME, et vers la CARSAT pour l'ouverture des droits à la retraite.

L'ACCÈS À LA JUSTICE

Des questions d'ordre juridique ou des soucis pour faire valoir ses droits ? Les Restos du Cœur sont signataires de la Charte de l'Accès au Droit depuis 2017. Avec l'appui du ministère, onze sessions de formation ont été animées par l'association Droits d'urgence, partenaire signataire de la Charte, sur des sujets comme le droit des familles, le droit du logement ou le droit des étrangers. L'essentiel est d'aider les bénévoles à comprendre les situations auxquelles les personnes accueillies sont confrontées, et à identifier les professionnels et les structures compétentes vers lesquels les orienter.

L'équipe justice assure une veille constante afin de créer et diffuser des outils en réponse aux besoins des personnes accueillies et des

bénévoles. Le module d'autoformation, en ligne depuis novembre 2022 sur Formacœur, est destiné à tous les bénévoles pour leur permettre d'acquérir des bases pour mieux orienter et accompagner des personnes confrontées à des problèmes juridiques ou qui ont des questionnements sur leurs droits et devoir.

Dans l'AD59A, un partenariat a été mis en place avec l'Université Catholique de Lille pour orienter les personnes vers le « Bus de l'accès au droit ». Dans l'AD35 un partenariat avec l'Aide juridique d'urgence (AJU) de Rennes permet d'organiser des permanences juridiques au centre Alma.

L'ACCÈS À LA SANTÉ

Face aux difficultés d'accès aux soins rencontrées par les personnes accueillies, les Restos du Cœur se sont de nouveau fortement mobilisés, en lien étroit avec les professionnels de santé compétents. Lutter contre le renoncement aux soins, cela signifie s'assurer que les personnes les plus fragiles se sont bien rapprochées des structures compétentes pour faire valoir leurs droits et leurs possibilités de prise en charge de soins. C'est aussi identifier les partenaires vers lesquels orienter celles et ceux qui n'ont pas de couverture maladie. C'est aussi agir pour prévenir les pathologies, ou détecter au plus vite les situations à risques.

Après le renforcement de nombreuses relations pendant la période de crise sanitaire, les actions se multiplient avec les CPAM et avec d'autres partenaires, comme Médecins du monde dans l'AD11, pour l'accès à la santé des populations sans aucune couverture sociale ou bénéficiaires de l'AME, ou l'organisme OneSight, qui agit pour l'accès à la santé visuelle comme ce fut le cas à Lille ou Valenciennes. La santé sexuelle et la contraception sont aussi des sujets du partenariat avec le Planning familial et SOS Hépatites dans l'AD82. ■

Des relations privilégiées avec nos partenaires

CPAM

(Caisse primaire d'assurance maladie)

77 conventions (+ 3 / dernière campagne)

Axes de travail en commun : la détection du non-recours aux droits et du renoncement aux soins ; l'accompagnement et le suivi des personnes accueillies dans leur parcours santé : bilans et examens de santé, orientation, suivi ; l'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation.

CARSAT

(Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)

27 conventions (+ 6 / dernière campagne)

Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits à la retraite ; la promotion d'un vieillissement actif et en santé en soutenant les départs en vacances, les activités culturelles et physiques.

CAF

(Caisse d'allocations familiales)

41 conventions (+3 depuis la dernière campagne)

Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits et prestations ; le soutien aux départs en vacances ; le soutien aux actions autour de la parentalité.

MSA

(Mutualité sociale agricole)

9 conventions (+5 en cours)

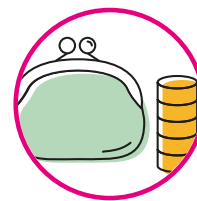
Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits ; l'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation.

FRANCE TRAVAIL

26 conventions (+16 en cours)

Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits ; l'accès favorisé des personnes en recherche d'emploi aux prestations, services et ateliers animés par France Travail.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE ET MICROCRÉDIT PERSONNEL



Si le microcrédit demeure un levier facilitant pour aborder la question de l'argent et de la gestion de son budget, c'est bien l'accompagnement budgétaire qui occupe désormais une place essentielle.

Aborder la question du budget, c'est identifier de nombreuses pistes pour améliorer concrètement la situation des personnes accueillies, identifier là où il leur est possible d'agir, en faisant des économies sur certains postes, et surtout en identifiant des situations de non-recours et donc de prestations sociales et des aides financières qui n'auraient pas encore été mobilisées. Cette activité croise par de nombreux points l'activité d'accès aux droits sociaux, et nombreux sont les bénévoles désormais qui interviennent sur ces deux champs, comme c'est le cas par exemple dans l'AD21.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

L'examen attentif de leur situation budgétaire avec les personnes accueillies permet bien souvent de déceler des droits qui pourraient être activés. Porter un regard croisé avec elles sur leur relevé de compte bancaire permet une prise de conscience des marges de manœuvre dont elles bénéficient. Cela leur permet aussi de hiérarchiser les problèmes à affronter et les démarches à entamer pour éviter des situations encore plus difficiles.

La détection du non-recours et l'orientation vers les organismes et professionnels compétents s'appuient sur les conventions cadres avec nos partenaires CAF, CPAM, CARSAT, France Travail... Ainsi, partant d'une demande de microcrédit personnel pour effacer des dettes, ce qui n'est pas possible, les personnes pourront être orientées et accompagnées dans le dépôt d'un dossier de surendettement.

La délégation régionale des Hauts-de-France s'est associée avec la Banque de France pour mettre en place des ateliers à destination des bénévoles, qui leur ont permis de mieux connaître les différents services proposés et pour mieux appréhender les questions d'argent avec les personnes accueillies. Dans l'AD47, grâce à

un partenariat avec THSN et Generali, une expérimentation a été mise en place pour sensibiliser aux questions de budget et d'épargne, des salariés en contrat d'insertion au sein de l'ACI.

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL

Accessible aux personnes qui ont des capacités de remboursement modestes et qui ne sont pas éligibles aux prêts bancaires classiques, le microcrédit permet de financer des projets d'insertion qui touchent le plus souvent à la mobilité (achat et réparation de véhicules). De nombreuses demandes spontanées de microcrédit concernent des demandes de trésorerie réduites, pour recouvrer des retards de loyers et des petites dettes souscrites pendant les périodes de confinement. L'accompagnement budgétaire permet ainsi d'orienter au mieux les personnes accueillies vers nos partenaires et d'identifier des pistes pour améliorer la situation financière de chacun. Durant la 39^e campagne, six sessions de formation des bénévoles et trois webinaires ont été organisés. ■

613 bénévoles répartis dans **82** AD et **113** centres

2046 personnes accompagnées sur les questions de budget et **475** personnes qui se sont vu accorder un microcrédit personnel.

CONTRIBUER À L'INCLUSION NUMÉRIQUE



Les différents usages du numérique sont encore une difficulté pour plus d'un français sur deux qui déclarent ne pas avoir de maîtrise sur ce sujet. Source importante de situations de non-recours, c'est la difficulté à effectuer des démarches en ligne.

Au-delà de l'accès au matériel ou à internet, c'est aussi une question d'usage, y compris pour les personnes munies d'un smartphone mais pour autant dépourvues pour rechercher un emploi, prendre un rendez-vous médical, consulter son compte en ligne, suivre la scolarité de son enfant... Après une première étape construite avec Emmaüs Connect et mobilisant 5 associations départementales (AD) pilotes, le projet d'inclusion numérique s'est élargi à 4 nouvelles AD.

La modélisation et la construction d'outils pédagogiques se poursuit pour rendre plus faciles les nouvelles mises en œuvre dans d'autres AD. Les mises en relations entre bénévoles est un élément essentiel, qui permet les échanges de pratiques pédagogiques comme techniques. L'objectif est de permettre aux personnes de monter en compétences et de réaliser les démarches en toute autonomie dans un environnement convivial. Si les activités concernées étaient, au début, concentrées sur l'animation des points numériques puis des ateliers, et dans les activités d'accès aux droits sociaux ou le SRE pour favoriser les démarches en ligne, le numérique se glisse désormais dans des ateliers de français ou de l'accompagnement scolaire, ouvrant de nouvelles voies à suivre pour rendre les personnes accueillies autonomes dans leurs usages. ■

56 AD ont mis en place des points d'accès numériques

53 AD animent des ateliers

8 419 personnes accueillies ont bénéficié des activités

463 bénévoles animent les points d'accès, et **170** les ateliers



LES JARDINS DE PROXIMITÉ



Car de nombreuses personnes accueillies souhaitent aider les Restos, les jardins de proximité leur permettent de participer à la production de légumes à destination de l'association, tout en partageant des moments conviviaux.

Cette activité remplit une double mission sociale : tout d'abord, elle est un support d'accompagnement, d'insertion et de lien social. L'activité revêt un rôle d'élément mobilisateur, elle permet de sortir du quotidien, de favoriser les échanges conviviaux pour retisser des liens sociaux entre les personnes accueillies et avec les bénévoles.

Elle contribue, ensuite, à l'approvisionnement des lieux d'accueil Restos du Cœur.

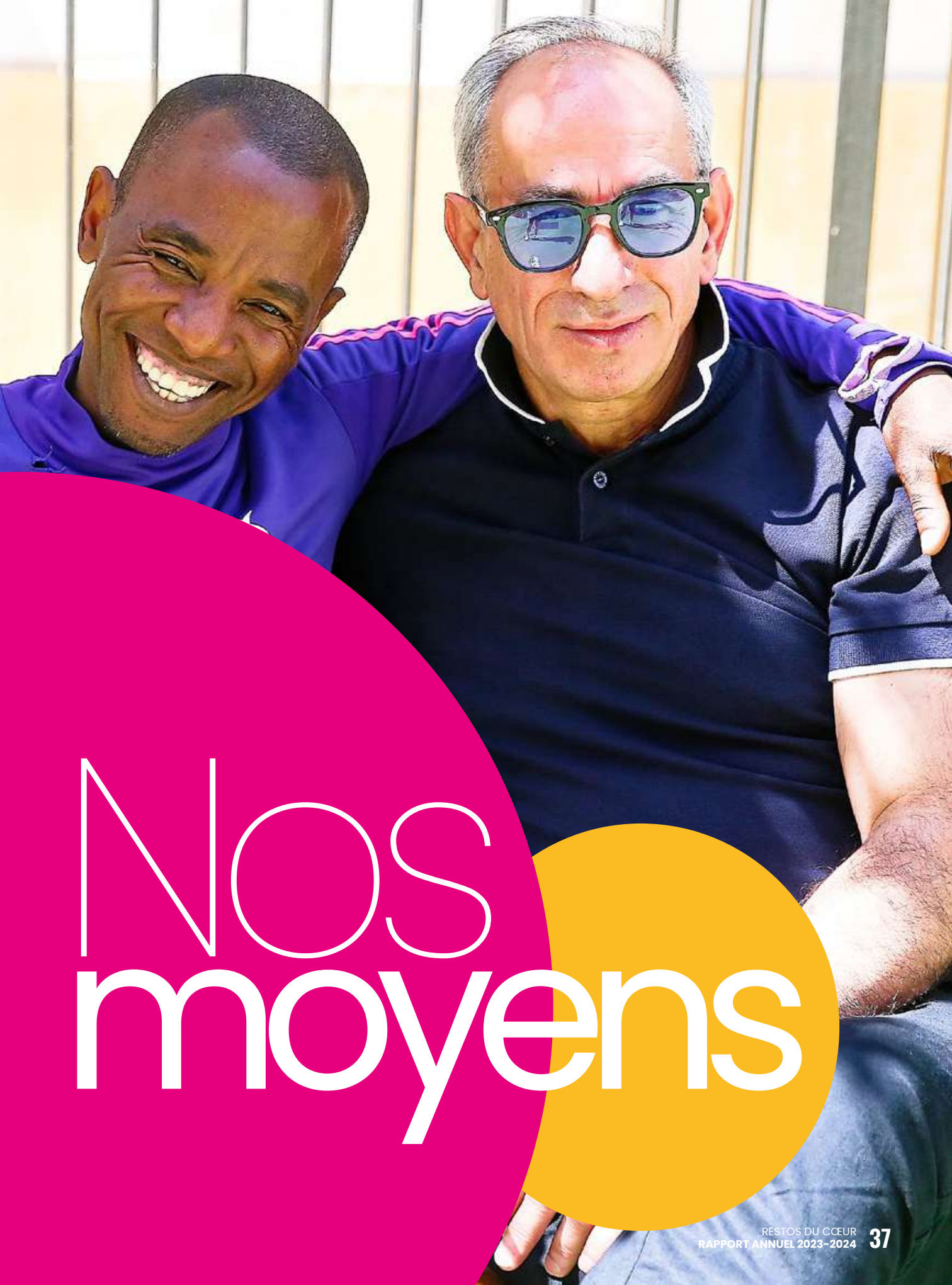
Leur logique de circuit-court facilite l'accès à des fruits et légumes de qualité et de grande fraîcheur pour les personnes accueillies, et participe à la diversification nutritionnelle.

Enfin, le jardin est un espace ouvert à la rencontre aux autres publics : visites d'écoliers, rencontre avec les habitants du quartier... Cette activité est une véritable opportunité d'offrir un temps de répit et de reconstruction aux personnes accueillies. Pour soutenir la dynamique, l'entreprise Vilmorin, partenaire national des chantiers d'insertion de maraîchage, propose des dons de semences aux jardins de proximité. Les graines reçues sont venues compléter les dons locaux en plantes et matériels de jardinage sur lesquels les jardins peuvent compter. ■

62 jardins de proximité

639 bénévoles

1114 personnes accueillies



Nos moyens

INSTITUTIONS ET STRATÉGIE

DES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS À LA MISSION PROSPECTIVE.

PORTER LES MESSAGES DES RESTOS

Les Restos du Cœur doivent maintenir un dialogue entre l'Association nationale et les pouvoirs publics au niveau français et européen pour faire valoir leur point de vue. À ce titre, l'association met en œuvre une stratégie de plaidoyer dédiée pour porter ses messages et mieux faire connaître son action, dans le respect de sa neutralité. Tout au long de l'année, l'association a partagé ses constats, ses alertes et ses propositions auprès de l'ensemble des décideurs publics (Gouvernement, parlementaires) notamment autour de l'appel qui a eu lieu le 3 septembre 2023.

Les activités des Restos du Cœur en matière de plaidoyer font l'objet d'une déclaration auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

RECHERCHER DES FONDS PUBLICS ET DIALOGUER AVEC LES ADMINISTRATIONS

Les Restos du Cœur développent la recherche de fonds publics auprès de l'ensemble des partenaires (ministères, organismes de sécurité sociale), et en particulier avec la Direction générale de la cohésion sociale, administration en charge des solidarités et pilote de la gestion du Fonds mieux manger pour tous (MMPT) et du Soutien européen à l'aide alimentaire (SEAA).

TISSER DES RELATIONS INTERASSOCIATIVES

Les Restos du Cœur défendent leur liberté de parole, développent des relations et partagent des combats avec les autres associations de solidarité. En 2023/2024, pour la première fois, une charte de coopération a été signée entre les Restaurants du Cœur et la Fédération française des Banques alimentaires. Les Restos entretiennent aussi un dialogue régulier avec le Secours populaire français et la Croix-Rouge

française, ainsi que la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

REPRÉSENTER LES RESTOS DANS LES INSTANCES DE CONCERTATION FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

Les Restaurants du Cœur portent les enjeux de la lutte contre la pauvreté et peuvent témoigner des situations rencontrées par les bénévoles dans plusieurs instances de concertation, notamment au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), au Conseil national de l'alimentation (CNA) ou encore au Comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA).

Au-delà de nos frontières, les Restos défendent l'importance de l'aide alimentaire et de la lutte contre la pauvreté en Europe en portant ces questions au sein de plusieurs instances¹.

ACCOMPAGNER LE TERRAIN

L'Association nationale accompagne les associations départementales et les délégations régionales dans leurs relations avec les pouvoirs publics locaux, pour développer les partenariats et les soutiens, dans le respect de leur totale indépendance. Cette année, une convention visant à développer le soutien au réseau des Restos du Cœur a été signée avec « Régions de France », l'association qui représente la voix des conseils régionaux.

MISSION STRATÉGIQUE ET TRANSVERSE

Dans la continuité des réflexions prospectives menées ces dernières années, une remise à plat des modalités de soutien et d'accompagnement de l'association a été engagée. C'est la Nouvelle aide des Restos (NAR), conduite tout au long de l'année en lien avec l'ensemble des parties prenantes : personnes accueillies, bénévoles à tous



les niveaux de l'organisation (ateliers, sondages...), personnalités extérieures, partenaires associatifs et institutionnels.

Cette démarche, appuyée sur des données scientifiques et sur une large concertation, permet de repenser l'aide des Restos pour renforcer l'aide apportée aux bébés de 0 à 36 mois ainsi qu'aux familles monoparentales. La réflexion se poursuit et s'approfondit en 2024/2025 pour toujours mieux adapter le soutien apporté par les Restos du Cœur aux besoins des personnes. ■

¹ Les Restos participent aux travaux de la Plateforme européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire (Foodwaste Platform) et sont membres du Comité de pilotage du réseau européen des associations d'aide alimentaire et matérielle (Community of practice Material support)

Au cours de l'année écoulée, l'Observatoire des Restos du Cœur a poursuivi son engagement à faire entendre la voix des personnes accueillies et des bénévoles. À travers diverses enquêtes, ateliers de réflexion et espaces d'échanges, il a mis en lumière les réalités de ceux qui sont au cœur de l'action de l'association. En favorisant l'expression des personnes concernées, l'Observatoire permet d'ajuster les actions des Restos du Cœur afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de tous. Un dialogue essentiel pour enrichir les réflexions stratégiques de l'association.

PRINCIPALES ACTIONS 2023/2024

ÉTUDE

« MIEUX CONNAÎTRE LES CENTRES »

2023/2024

Pour la première fois, l'Observatoire a agrégé des données quantitatives éparses (des données internes aux Restos telles que la base Ulysse - Parcœur - les données liées aux assurances et des données externes : sources Insee). Parallèlement, un questionnaire a été adressé aux responsables de centres et aux responsables adjoints, soit près de 3 000 personnes interrogées, complété par des entretiens individuels sur un échantillon représentatif.

Quelques enseignements

Les responsables de centres et adjoints sont pour **58 %** des femmes. La mission de responsable de centre est dans **82 % des cas** partagée avec des adjoints. La collégialité est prégnante : « *Il faut que les centres tournent sans moi* » « *Tout le monde sait comment ça doit se passer* ».

Il est à noter une représentativité sur l'ensemble du territoire aussi bien en zone urbaine que rurale, mais une hétérogénéité en terme de capacité d'accueil des personnes.

Près de 70% des personnes accueillies le sont en zone urbaine.

Près de 65% des centres accueillent moins de 150 familles.

Le local apparaît comme la pierre angulaire de tout, notamment pour le déploiement des activités d'aide à la personne. « *On fait du mieux qu'on peut, mais le local est petit, faut être agile et trouver des solutions pour tout* ».

L'accueil et l'écoute sont jugés indispensables pour 82 % des responsables et adjoints interrogés.

Les autres activités d'aide à la personne nécessitent une conviction solide et un engagement soutenu pour leur développement. Par ailleurs, certaines activités d'aide à la personne peuvent apparaître comme trop complexes à mettre en œuvre par les bénévoles interrogés, « *nous ne sommes pas des travailleurs sociaux* », mais sont prises en compte car font l'objet d'orientation vers des partenaires externes.



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CENTRES

56%	44%
Urbain	Rural

NOMBRE DE FAMILLES ACCUEILLIES PAR DÉPARTEMENT

Moins de 3 000
3 000 - 6 000
6 000 - 10 000
Plus de 10 000

ÉTUDE

« BESOINS ALIMENTAIRES DES PERSONNES ACCUEILLIES (PA) »

JANVIER 2024

FOCUS SUR LES BESOINS DES PERSONNES ACCUEILLIES

OBJECTIF

Mieux comprendre les besoins des PA

- Quelle part représentent les produits Restos dans l'alimentation des familles accueillies ?
- Quelles sont les catégories de produits les plus attendues ?
- Quelles modalités de distribution ?

ÉCHANTILLON

85 centres participants

10 à 15 questionnaires par centre

Un échantillonage représentatif
de près de **900 PA** interrogées.

Près de 80 %
des PA
se fournissent
au moins à
50 % de leur
alimentation
aux Restos.

47 % des PA
se fournissent
au trois quart
aux Restos

Les produits laitiers, les fruits et légumes frais, la viande et les œufs sont les produits les plus attendus par les personnes accueillies, qui sont également, les produits les plus onéreux.

« *Au prix des œufs, ça me donne envie de voler une poule* »

« *La viande, oh oui, de la viande, et c'est la seule que je mange de la semaine* »

Parmi les compléments alimentaires, **les produits les plus demandés sont principalement des produits pour cuisiner** : huile, beurre, sucre, farine, et du lait pour certaines recettes.

LES RESSOURCES HUMAINES

OPÉRATION RECRUTEMENT, INTÉGRATION ET FIDÉLISATION !

Le pôle RH a pour mission d'impulser et déployer une politique RH globale, notamment pour les salariés et bénévoles de l'Association nationale (AN) avec trois objectifs principaux : renforcer la fluidité et l'organisation du travail ; améliorer la qualité de vie et la reconnaissance de l'activité ; accompagner et soutenir les pôles et services de l'AN et les associations départementales (AD) dans leurs actions.

Le périmètre du pôle RH comprend le siège de l'Association nationale, les délégations régionales (DR), les entrepôts d'opportunité, et les AD (en soutien et conseil).

À travers les services qui le composent, le pôle exerce quatre grandes missions :

- RH salariés de l'Association nationale : administration et gestion du personnel, paie, recrutement, développement des compétences et formation professionnelle,
- RH bénévoles de l'Association nationale : recrutement, intégration, accompagnement, gestion base de données.
- Conseil aux associations départementales employeurs - droit social et RH : conseil dans les relations individuelles et collectives de travail, validation des modalités d'embauche,

186

CDI à l'Association nationale, répartis entre le siège et les délégations régionales.

- Santé, sécurité, qualité de vie et conditions de travail : développement d'une démarche de progrès et de sécurisation des conditions de travail, élaboration d'une politique de prévention des risques.

Le pôle RH accompagne également la gouvernance de l'AN sur les questions d'organisation du travail et de structuration des activités, notamment pour ce qui concerne les salariés. À ce titre, il prend en charge les relations sociales de l'AN aux côtés du délégué général. Enfin, il prend part à des projets transverses, tels que le mécénat de compétences qu'il co-pilote avec le pôle bénévolat.

L'effectif des salariés de l'AN* est de 186 CDI, 16 CDD et 24 alternants, soit 84 % d'emplois cadres. L'âge moyen est de 39 ans et l'ancienneté moyenne de quatre années. Une majorité des effectifs salariés (soit 51 %) est affectée aux missions sociales des Restos du Cœur.

Sur la période 2023/2024, 51 ouvertures de postes (créations et remplacements) auront été faites, avec toujours une priorité donnée pour le traitement des candidatures en interne. Près de 60 % des salariés ont bénéficié d'une action de formation (soit un nombre total de 174 actions de formation), l'objectif étant d'accompagner les transformations et développer l'intelligence collective. Les bénévoles (*) sont au nombre de 419 pour le siège et de 199 pour l'ensemble des délégations régionales.

Le développement des actions d'intégration et de fidélisation des équipes reste une priorité constante dans le but d'une stabilité optimale. Il en est de même pour l'organisation régulière de moments de convivialité. Le service conseil en droit social et RH intervient en soutien des associations départementales et organise notamment des formations et webinaires réguliers sur différentes thématiques. Enfin la création d'une cellule dédiée « santé, sécurité, qualité de vie et conditions de travail » est intervenue début 2024, pour déployer une culture de prévention et de sensibilisation aux risques professionnels, et notamment aux risques psychosociaux. ■

*données février 2024.

328

projets immobiliers soutenus par des conseils et expertises métiers.

ADMINISTRATION - FINANCE

CO-CONSTRUIRE LES ÉQUILIBRES SOCIO-ÉCONOMIQUES AVEC LES AD.

Structuré en onze services d'expertise, le pôle administratif et financier (PAF) regroupe des équipes polyvalentes d'une centaine d'acteurs engagés à la sécurisation de la gestion financière et à l'optimisation des fonctions administratives au service de la mission sociale des Restos du Cœur.

OBJECTIFS

Le Pôle joue un rôle stratégique et opérationnel au sein de l'association à travers quatre orientations stratégiques :

- **Se tourner vers et au service des terrains :** renforcer le soutien opérationnel et l'accompagnement des associations départementales pour répondre aux besoins des personnes accueillies,
- **Sécuriser la gestion et le contrôle interne :** mettre en place des processus robustes pour une gestion financière fiable, transparente et respectueuse des ressources collectées pour lutter contre les pauvretés,
- **Innover en transversalité :** favoriser l'innovation au service des missions sociales, par de nouveaux moyens et un travail collaboratif avec les pôles et associations départementales.
- **Incarner nos missions sociales :** renforcer l'engagement des équipes et l'animation des référents métiers au sein du réseau pour aligner les actions sur nos valeurs.

STRUCTURATION DU PÔLE

Services financiers :

- **Support comptabilité :** garantir la fiabilité des comptes tant des associations départementales que de l'association nationale,

NOS MOYENS TECHNIQUES ET SUPPORTS

- **Contrôle de gestion** : optimiser le pilotage par l'analyse des datas, des budgets, des comptes annuels des associations départementales et leurs projets locaux, avec le comité des missions sociales,
- **Trésorerie** : gérer les liquidités dans un cadre d'évolution forte du marché financier et des taux de placement.
- **Support audits & gestion** : réalisation de 29 audits internes sur le terrain pour accompagner le réseau dans la mise en place de bonnes pratiques de gestion,
- **Support SI Finance GAPP** : déployer et former les 400 utilisateurs du nouveau système de gestion financière XRP-GAPP.

Services administratifs :

- **Achats Indirects & Responsables** : harmoniser les pratiques et optimiser les coûts pour les AD par la mise en place de contrats cadres. Révision des process du comité d'appel d'offre (CAO),
- **Bâtiments, travaux et sécurité (BTS)** : accompagner la mise en sécurité et maintenance des 2184 locaux. Soutenir plus de 328 projets immobiliers avec des conseils et expertises métiers,
- **Assurances et baux** : gérer plus de 280 dossiers de baux, suivre plus de 700 sinistres et garantir une couverture assurantielle de plus de 900 manifestations sur le territoire,
- **Juridique** : support aux contrats, litiges juridiques et déployer le projet RGPD au niveau de l'association nationale comme du terrain.
- **Étude foncière solidaire** : proposer des solutions immobilières durables pour assurer notre présence territoriale, instruire 7 projets d'acquisition et de gestion foncière.
- **Anticipation de crise et gestion du risque** : déployer une cartographie des risques et faire vivre l'appropriation du plan d'action qui en découle.

En résumé, le PAF travaille à la co-construction des équilibres socio-économiques avec les associations départementales, comme garantie du maintien et développement de nos missions d'accueil et d'accompagnement des publics les plus fragilisés. ■

LE PLAN DE TRANSFORMATION DU SERVICE INFORMATIQUE SE POURSUIT.

L'équipe du pôle SI a en charge au quotidien la gestion du support de l'ensemble des applications utilisées aux Restos. Nous portons une attention toute particulière dans nos projets sur le choix de nos outils pour qu'ils soient simples d'utilisation, performants et toujours disponibles. L'équipe du SI s'est étoffée et est constituée de quatre services (data, solutions, technologie, et enfin missions transverses), pour mieux répondre à l'ensemble des besoins.

Dans ce cadre, un plan de transformation du SI s'étalant sur trois ans a été lancé en 2021, sur nos outils autour de l'aide alimentaire (projet AAIDA Log) ainsi que sur la relation avec les personnes accueillies (projet ARIANE) ; le projet lié à la gestion financière et suivi budgétaire sera fini d'être déployé au cours de l'exercice suivant.

PROJET AAIDA – ADAPTER L'AIDE ALIMENTAIRE

Afin de réaliser au mieux leur mission, et dans la conjoncture actuelle qui se traduit chaque année par une augmentation du nombre de repas à servir, les Restos du Cœur sont en recherche permanente d'optimisation de leur chaîne d'approvisionnement des produits. C'est dans ce contexte qu'est né le projet AAIDA qui a pour objectif d'Adapter l'Aide Alimentaire actuelle pour toujours mieux répondre aux besoins des personnes accueillies.

Ce projet de transformation majeur s'est décomposé en deux projets afin d'en optimiser l'exécution :

- Le projet AAIDA Centre est déployé depuis septembre 2023,
- Le projet AAIDA LOG a pour objectif de remplacer l'outil de gestion de la chaîne logistique et des entrepôts. Le prestataire a été sélectionné et les phases de réalisation et de recette sont en cours pour un démarrage au deuxième trimestre 2025.



PROJET ARIANE - GESTION DE LA RELATION AVEC LES PERSONNES ACCUEILLIES

Ce projet concerne le remplacement de l'application Ulysse (gestion des personnes accueillies pour les centres de distribution), et l'extension de cette gestion à l'ensemble des activités des Restos du Cœur (hébergement, aides juridiques, financières, activités liées à l'insertion). Le pilote de ce projet est planifié pour le deuxième trimestre 2025 ; le déploiement se fera à l'issue du pilote.

CYBERSÉCURITÉ

Nous avons deux enjeux majeurs autour de la sécurité du SI. Le premier est d'assurer un haut niveau de sécurisation des données personnelles pour les personnes que nous accueillons, comme pour nos donateurs et nos bénévoles. Le deuxième est de mettre en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires pour que notre système d'information reste toujours disponible pour assurer la continuité de nos activités. C'est pour répondre à ces enjeux que le pôle SI s'est renforcé, que nous faisons auditer régulièrement nos applications et que nous avons mis en place une organisation (RSSI) et des moyens (CERT, SOC et CTI) dédiés. ■

LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTE DE FONDS

165

millions d'euros récoltés
grâce à la générosité
du public

Pour que nos bénévoles puissent assurer au quotidien leurs missions auprès des personnes les plus démunies.

Notre transparence financière et la rigueur de notre gestion placent les Restos du Cœur en tête des grandes organisations en termes de confiance et d'attractivité. La confiance mais aussi la forte fidélité de nos donateurs nous honore et nous oblige. Associée à la force de notre réseau bénévoles, la générosité du cœur permet d'assurer la distribution de 163 millions de repas et un accompagnement global et personnalisé pour soutenir les familles vers une autonomie retrouvée. ■



CONFIANCE, HUMANITÉ ET ESPRIT DE COMMUNAUTÉ

LES DONS

Les dons issus de la générosité sont notre principale source de financement. Maintenir la confiance et une relation de proximité avec nos donateurs sont des enjeux majeurs. C'est pourquoi nos appels à générosité sont effectués dans le respect d'une éthique forte et d'une gestion rigoureuse : maîtrise de nos frais de collecte, préservation des données personnelles, absence de partage ou de locations de fichiers d'adresses, refus de recourir à des primes ou cadeaux dans nos courriers, contenu informatif qui respecte les personnes et leur intégrité... sobriété, simplicité, authenticité.

Les innovations numériques, intégrées depuis quelques années dans la dynamique de collecte de fonds permettent de dispenser une information personnalisée, en proximité avec les attentes des donateurs mais aussi la mise en place de moyens de paiement diversifiés gages de flexibilité, de sécurité et adaptés aux

préférences individuelles. Pour nous, Restos du Cœur, c'est un approfondissement de nos interactions, un élargissement de la portée de nos messages mais aussi l'assurance de coûts maîtrisés et de la transparence de notre gestion.

En outre, elles rendent accessibles chaque geste de solidarité, même auprès de personnes éloignées géographiquement. Elles jouent un rôle crucial dans la sensibilisation de nouveaux publics, dans le rayonnement de nos événements et permettent de renforcer nos liens avec nos donateurs, grands donateurs, testateurs. Diversité et sécurisation des transactions, chat bot, sondages, réseaux sociaux, newsletters régionalisées, tout est mis en œuvre pour répondre aux attentes de nos donateurs. Le don en ligne représente ainsi plus de 51 % des dons et est prisé par toutes les générations de donateurs.

Les résultats globaux de la générosité publique sont en constante augmentation. Ils sont le reflet de la générosité, de la citoyenneté, et de la volonté des



personnes engagées à nos côtés d'apporter leur pierre à l'édifice d'une société juste et équitable.

RESPECT ET ÉTHIQUE

Un respect et une éthique spécifique pour les donateurs des Restos du Cœur qui se caractérise par la mise en œuvre d'un cadre supervisé par un comité d'audit interne.

Les Restos du Cœur ont par ailleurs le label Ideas, gage de confiance pour tous ceux qui soutiennent l'association. Décerné par un organisme indépendant et aux critères exigeants, le label Ideas atteste de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et l'efficacité des actions menées par les Restos du Cœur.

Nous soutenir : dons.restosducœur.org



À mes yeux les Restos du Cœur sont comme une famille. J'ai eu la chance de ne jamais traverser les épreuves liées au manque de nourriture. Mais je ne me suis jamais habituée à la pauvreté. C'est pourquoi j'ai donné aux Restos du Cœur. Pour leur simplicité, pour leur authenticité. Pour leur sérieux. C'est pourquoi je veux pouvoir donner quelque chose pour continuer, même quand je ne serai plus là. Je sais qu'ils feront les bons choix avec cet argent et que ce sera utile.

Simone

LES LIBÉRALITÉS, LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Au travers des legs, donations, assurances-vie, les personnes, généralement donatrices des Restos du Cœur tout au long de leur vie, nous témoignent leur confiance, arrivées au seuil de leur vie. D'autres nous rejoignent et nous ne pouvons qu'être sensibles à cette générosité. Cet acte traduit un altruisme profond et véritable. Un geste grâce auquel nous sommes en mesure de financer une grande diversité de projets et faire perdurer les valeurs de nos testateurs. Cette année encore, nos libéralités ont enregistré une belle croissance. Fidélité et engagement sont des socles sur lesquels nous nous appuyons.

ETABLIR UNE RELATION D'AIDE AUX TESTATEURS

La confiance se forge au fil des mois et des années. Nous nous attachons à soutenir en toute discrétion, bienveillance et confidentialité les testateurs qui ont besoin d'une expertise ou d'un avis. Maître Florence Neustadt, notaire honoraire et responsable bénévole du service libéralités, se mobilise ainsi chaque fois que cela est nécessaire pour répondre à toutes les questions qui se posent lorsque vient le temps de préparer la transmission d'une vie. Appui juridique, conseils avisés, nous avons le souci constant d'être utile aux familles. Dans le même esprit, nous attachons

la plus grande importance au respect des volontés de nos bienfaiteurs.

Devant la recrudescence de nos besoins, cette autre manière de donner nous confère les moyens de lisser nos ressources financières, et de poursuivre la mise en œuvre des actions déterminantes pour les personnes accueillies.

Grâce à la confiance de nos bienfaiteurs au fil des années, cette ressource est devenue essentielle pour les Restos du Cœur.

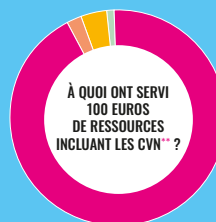
15,3

millions d'euros ont été récoltés par l'équipe dédiée aux libéralités

RIGUEUR & TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux sont réduits au strict minimum et permettent une utilisation optimum de nos ressources pour les missions sociales à 93,8%. Les autres frais correspondent aux :

- **1,6% de frais de recherche de fonds** nécessaires à la collecte, aux divers traitements des dons reçus, et pour assurer le lien de confiance avec les donateurs.
- **3,8% de frais de fonctionnement** qui permettent d'assurer les charges de certains locaux sur les territoires, la qualité de gestion et sécurisation financière de notre association.
- **0,8% d'autres frais et fonds dédiés** pour les missions sociales à venir sur l'exercice suivant.



Missions sociales	93,8%
Frais de fonctionnement	3,8%
Frais de recherche de fonds	1,6%
Autres charges - dotations et reports de fonds dédiés	0,8%

* CVN : contributions volontaires en nature



LA LOI COLUCHE

Dès 1986, Coluche lance l'idée d'une mesure fiscale permettant d'encourager les dons aux associations. Elle verra le jour plus de deux ans après sa disparition, sous l'impulsion de Michel Charasse, alors Ministre du budget de François Mitterrand, pour concrétiser l'idée de Coluche et aider les associations de solidarité.

L'amendement Coluche ou « Loi Coluche » est donc adopté en 1988 à l'unanimité. Les Restos ont continué à se mobiliser pour la défendre et la renforcer, comme en 2003, lors du vote de la Loi sur le Mécénat. En 2020, le plafond de la loi Coluche a été porté à 1000 euros. Cette mesure a été reconduite en 2021 à la demande de l'association et a été prolongée dans le cadre de la loi de finances 2024 jusqu'au 31 décembre 2026.

COMMENT CELA MARCHE ?

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts de 75 % jusqu'à 1000 euros. Au-delà et dans la limite de 20 % de revenus imposables, la défiscalisation est encore de 66 % avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes.

Je fais un don de **1000€** aux Restos du Cœur

Je bénéficierai d'une réduction d'impôts de **750€**



LA PHILANTHROPIE, UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

Les philanthropes qui nous soutiennent le savent : les équipes Restos s'attachent à identifier les racines des problèmes rencontrés, à les analyser afin de proposer des actions utiles et efficaces. Notre objectif est de permettre à de nombreuses familles, jeunes en difficultés, mais aussi des personnes isolées de retrouver la maîtrise de leur vie..

La personnalisation de la relation avec les grands donateurs nécessite un accompagnement spécifique et s'inscrit dans une relation durable et de qualité. Il s'agit, pour les philanthropes qui nous accompagnent d'un engagement profond, réfléchi et lié à l'envie de relever avec nous les défis que posent une pauvreté enracinée dans notre pays. Six générations pour sortir de la pauvreté en France... Aux Restos du Cœur, nous avons mis en place une expertise dédiée pour des projets efficaces et inscrits dans la durée.

UNE RELATION DE PROXIMITÉ ET UNE CONNAISSANCE RÉCIPROQUE.

Aux Restos du Cœur, nous développons avec les philanthropes comme avec l'ensemble de nos partenaires une relation de compréhension et d'écoute mutuelle. Nous nous attachons à identifier les initiatives ou projets qui vont répondre tout à la fois aux besoins des plus vulnérables et au cadre d'investissement choisi ensemble en fonction des objectifs fixés préalablement. C'est ainsi qu'ont pu être identifiés des projets incluant une participation à des travaux de rénovation d'un accueil de jour, de soutien à la création d'un centre d'activités pour les familles fragiles, d'un accueil de jour pour les femmes à la rue. Diversifiés et répondant toujours à des besoins préalablement identifiés par les associa-

7,2

millions d'euros ont été récoltés par l'équipe dédiée à la philanthropie

tions départementales, ces projets sont des illustrations concrètes des réponses apportées aux besoins spécifiques des personnes accueillies dans toute la France. Face à l'aggravation de la pauvreté dans notre pays, le soutien des philanthropes qui cherchent à renforcer nos capacités d'actions pour répondre aux besoins des familles, personnes isolées, jeunes en difficulté, et à financer des projets durables et efficaces est un appui majeur.

L'équipe philanthropie a à cœur d'apporter à ses bienfaiteurs une information régulière et en toute transparence sur l'avancement, les évolutions des projets qui ont été retenus. C'est pourquoi nous proposons régulièrement des visites, envisagés comme des temps de partage et d'échange en toute simplicité, dans nos centres et lieux d'activités, en contact direct avec les bénévoles qui, chaque jour, font preuve d'un engagement hors du commun. ■



MANIFESTATIONS : UN IMPACT STRATÉGIQUE

En 2023/2024, les événements locaux, ainsi que les opérations paquets cadeaux (OPC), ont permis de récolter près de 2 millions d'euros pour les Restos du Cœur.

Tout au long de l'année, de nombreux événements artistiques, culturels, sportifs ou festifs ont eu lieu à travers la France. Ces manifestations ne sont pas de simples célébrations éphémères, mais constituent des éléments clés de notre stratégie globale de collecte de fonds et d'engagement du public. Que ce soit un concert, une tombola, une randonnée à moto ou un vide-greniers, chaque initiative offre une opportunité précieuse de mettre en lumière nos actions, de partager des témoignages inspirants et de faire découvrir les différentes activités Restos.

L'organisation de ces événements repose sur l'engagement indéfectible de nos bénévoles. De la logistique à la communication, ils pilotent chaque étape pour donner à ces initiatives l'envergure qu'elles méritent. En plus de générer des fonds, ces manifestations contribuent à une dynamique économique positive et renforcent le lien social au niveau local. Elles sont également un moyen de valoriser les richesses culturelles et artistiques des territoires. Par exemple, le « Pot au Feu géant de la ville de Tours », organisé par l'AD37, rassemble chaque année des milliers de

participants et une cinquantaine de bénévoles autour d'un repas convivial, illustrant parfaitement l'esprit de générosité qui va bien au-delà de la collecte de fonds.

En parallèle, les associations départementales continuent de mener les opérations paquets cadeaux. Cette initiative, qui permet aux clients de faire emballer leurs cadeaux en échange d'un don, a rencontré un succès renouvelé. En 2023/2024, plus de 900 000 euros ont été collectés lors de 260 OPC à travers le pays. Ce service, particulièrement prisé pendant les fêtes de fin d'année et la fête des mères, permet à chacun de soutenir notre cause de manière concrète.

Au-delà des initiatives locales, les événements nationaux jouent un rôle crucial dans notre mission. À travers des événements montés par nos équipes, à l'instar de Radio Restos, ou grâce à des partenaires organisateurs (Boxing Day, les Dîners de Chefs...), nous sensibilisons le grand public à notre cause en renforçant son engagement. ■



260

Opérations
« paquets cadeaux »

245

manifestations

1,9

million d'euros récoltés
au niveau local
avec les manifestations
et les opérations cadeaux

11

événements
NATIONAUX

**+ de
800 000**

EUROS RÉCOLTÉS



MÉCÉNAT ET PARTENARIAT D'ENTREPRISE

Dans un contexte exceptionnel pour l'Association, les Restos du Cœur ont pu capitaliser sur leurs atouts : la transparence de gestion, la créativité, l'innovation et la co-construction de projets. Des compétences majeures pour répondre à un double objectif : développer nos actions et élaborer des propositions efficaces face à l'accroissement significatif des besoins auxquels sont confrontées les personnes accueillies.

La relation personnalisée tissée avec l'ensemble des partenaires Restos nous permet de bénéficier d'une communauté de mécènes dynamiques et fidèles. Grâce à la confiance établie et aux échanges permanents, nous faisons évoluer ces partenariats et proposons des disposi-

tifs adaptés aux stratégies communication/RSE souhaitées par les entreprises (produits-partage, arrondis en caisses, opérations digitales...). Cette année, les Restos du Cœur ont dû faire face à une augmentation importante du nombre de personnes accueillies et donc du nombre de repas distribués. Le 3 septembre 2023, nous lançons un appel à l'aide. Partenaires fidèles et nouveaux ont compris nos besoins, se sont mobilisés et ont saisi l'urgence d'agir ensemble. Merci à Axa, BNP Paribas, Capgemini, Fondation Carrefour, Fondation CMA CGM, Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Fondation Google, Fondation Total Energies, La France Mutualiste, LVMH, Pepsico, Sodexo Stop Hunger et également à l'APEC, Ekwateur, Fondation Sucres et Denrées et l'ILEC. Cette

solidarité est, et sera essentielle dans les mois et années qui viennent pour nous permettre de rester fidèle à notre mission : être au rendez-vous pour les personnes accueillies.

Dans cet esprit, nous avons tenu à nous montrer force de propositions novatrices auprès de ces entreprises à grand cœur. Et de la même manière, les entreprises ayant effectué des dons

POCKET – UNE DÉCENNIE DE PARTENARIAT RECOMPENSÉE

Après neuf éditions à succès, toute la chaîne du livre a poursuivi sa mobilisation et son engagement en sortant la 10^e édition de « 13 à table ! », un projet éditorial et solidaire unique.

De Philippe Besson à Franck Thilliez, ce sont 15 plumes solidaires qui ont abordé selon leur propre univers le thème « J'ai dix ans ! » avec l'aimable autorisation de Laurent Voulzy et Alain Souchon. Le visuel de couverture illustré par Riad Sattouf mettait en scène Esther, son personnage iconique, se perdant dans ses rêveries, allongée, un livre à la main, dans un décor bucolique.

Chaque acteur de la chaîne du livre offre son savoir-faire afin que l'intégralité des recettes soit reversée aux Restos (1 livre acheté = 5 repas distribués).

La 5^e cérémonie des Trophées de l'édition de Livres Hebdo a mis en exergue ce projet et a récompensé Pocket pour ce recueil de nouvelles avec le prix « coup de cœur du Jury ». Nous sommes très heureux que cette initiative solidaire ait été saluée, particulièrement cette année où nous fêtons les 10 ans de ce partenariat. ■



Depuis la 1^{ère} édition, « 13 à table ! » a permis de distribuer près de 8 millions de repas supplémentaires. 50 auteurs se sont engagés, et nous avons eu l'honneur de collaborer avec quatre illustrateurs de renom : Castelbajac, Plantu, Sempé, et Riad Sattouf.

Amazon Web Services • Arthur Hunt • Athea Consulting
 • Banque de France • Banque Française Mutualiste •
 Bimpli • Boursorama • Crédit Agricole • ECF • Emera •
 EPSA Foundation • Fenwick • Itec • Jungheinrich • KLB
 Group • Lilo • Locafontaine • Mobilize Power Solutions
 • Octoplus • Orange Bank • Petit Forestier Meubles •
 Pro Bio Terre • Publicis Consultants • Resto Flash •
 Swile • UGGC Avocats • Weil, Ghotshal & Manges LLP

NOS PARTENAIRES MAJEURS



spontanés en faveur des Restos ont fait l'objet d'une communication ciblée et ont été déterminantes dans leur soutien sur cette période.

Au-delà de ces actions renforcées de fidélisation, la prospection et donc l'élargissement du portefeuille de partenaires reste un enjeu majeur. Le service a donc mis en œuvre une stratégie multidimensionnelle alliant analyse de données, présence numérique renforcée et participation active aux événements.

En 2023, certains partenaires ont renforcé leur soutien, démontrant qu'un engagement solidaire ambitieux est possible, consolidant ainsi les actions d'accompagnement destinées aux publics en situation de précarité. Leur exemple inspire et prouve qu'ensemble nous avons le pouvoir d'agir.

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DES PARTENAIRES DES RESTOS POUR...

Renforcer votre Impact avec un partenariat éthique : en alignant nos collaborations sur nos valeurs fondamentales, nous renforçons nos crédibilités respectives et créons un impact positif durable.

Bénéficier d'une fiscalité avantageuse :

Le mécénat sous toutes ses formes donne droit à une réduction d'impôt sur les bénéfices de l'entreprise donatrice à hauteur de 60 % de la somme versée dans la limite de 20 000€ ou de 0,5 % (ou 5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe lorsque ce dernier montant est plus élevé, avec possibilité de report sur les cinq exercices suivants (art. 238 bis du code général des impôts). ■

On reste jusqu'au dernier



Les 47 artistes bénévoles :

Julien Arruti, Jean-Louis Aubert, Dany Boon, Tarek Boudali, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Claudio Capéo, Sébastien Chabal, Julien Clerc, Yvon Demol, Arnaud Ducret, Antoine Dupont, Sofia Essaidi, Lara Fabian, Patrick Fiori, Elodie Fontan, Jérémie Frérot, Marie-Agnès Gillot, Kendji Girac, Jenifer, Joyce Jonathan, Claire Keim, Philippe Lacheau, Michèle Laroque, Nolwenn Leroy, Germain Louvet, Jean-Baptiste Maunier, Mentissa, Kad Merad, Marc Moreau, Esteban Ocon, Matt Pokora, Raphaël, Gaëtan Roussel, Santa, Shy'm, Anne Sila, Slimane, Soprano, Claudia Tagbo, Vianney, Vitaa, Christophe Willem, Ycare, Michaël Youn, Zaz, Zazie.

1 CD OU
DVD ACHÉTÉ
=
17 REPAS
OFFERTS
AUX RESTOS



Avec le soutien de



LES ENFOIRÉS

UN 35^e ANNIVERSAIRE À LA FOIS GRAVE ET JOYEUX.

Noir salle. Les torches des téléphones s'allument déjà. La voix de Coluche emplie l'Arkéa Arena de Bordeaux : « moi, je file un rencard à ceux qui n'ont plus rien... ». Un rencard à ceux qui n'ont plus rien et, depuis 35 ans, un rencard aux Enfoirés et à leur public fidèle. Sur le grand écran en fond de scène, les images d'archives défilent, les hymnes des précédentes années résonnent, jusqu'à laisser la place à la troupe 2024 qui revisite *Coup de vieux*, la chanson de Bigflo et Oli avec Julien Doré, pour clamer *On a 35 ans !*. Et l'on voit débouler les uns après les autres les artistes de toujours, les plus récents, ceux qui reviennent après quelques années d'absence – Dany Boon, Lara Fabian, Matt Pokora, Raphaël et Shy'm –, et les petits nouveaux du cru – l'humoriste Claudia Tagbo, les danseurs étoile Yvon Demol et Marc Moreau, les chanteurs Gaëtan Roussel, Santa et Ycare.

Tous réunis, ils entonnent pour la première fois au début du spectacle, et non à la fin, l'hymne de l'année : *Jusqu'au dernier*. Et pour cause, les paroles écrites par Ycare décrivent avec sensibilité et justesse l'indignation face à la misère plus brutale

que jamais et la détermination à ne rien lâcher. Quelle entrée en matière...

DES ARTISTES CHOQUÉS PAR L'URGENCE SOCIALE

L'alerte des Restos quelques mois plus tôt a bien marqué les esprits. Cette année peut-être davantage, les artistes ont questionné les équipes sur l'urgence sociale. Dans les coulisses, à plusieurs endroits stratégiques, sont placardés les chiffres Restos : 171 millions de repas, 1,3 million de personnes accueillies dont 126 000 bébés de moins de trois ans... Et c'est comme si tout le monde s'en nourrissait pour aller, avec plus de rage encore, donner du bonheur aux gens.

De la joie, il y a en aura beaucoup eu dans ce show de près de quatre heures. De l'énergie avec *Magic in the air*, *La Goffa Lolita* ou *Prière païenne*. Beaucoup de rires, aussi, avec par exemple le sketch *Les historiques anonymes*, ou *Les retrouvailles* de Kad Merad et Dany Boon. Et puis des moments de folle poésie, comme ce *Popcorn salé* porté par Michèle Laroque, Christophe Willem, Patrick Fiori,



L'ARMÉE DU CŒUR

Pour que la magie opère, une immense organisation s'active en coulisses tout au long de l'année. En 2024, près de 700 personnes, dont 300 bénévoles, ont œuvré à la réalisation du spectacle, soutenues par 155 partenaires. À l'Arkéa Arena de Bordeaux, le spectacle a mobilisé 30 semi-remorques, pour acheminer 63 tonnes de matériel. Il a fallu 6 jours de montage pour installer une scène de 600 m², équipée de 680 projecteurs et de 800 m² d'écrans LED. Puis 24 heures de démontage. Au total, 7 concerts ont été donnés entre le 17 et le 22 janvier, devant plus de 53 000 spectateurs. Environ 800 costumes ont été confectionnés pour donner vie à plus de 40 sketches et tableaux musicaux.

Les Enfoirés ont permis
de récolter

11,6

millions d'euros pour
les Restos du Cœur

Jérémy Frérot et Julien Clerc, rejoints dans un final bouleversant par Nolwenn Leroy, Joyce Jonathan, Shy'm, Anne Sila, Zaz et Sofia Essaidi. Sous les yeux émerveillés – et un peu embués – de Santa, son interprète originale...

UNE ÉNERGIE FOLLE, POUR COLLECTER LE PLUS DE FONDS

Dans les coulisses, véritable ruche, règnent le calme et la bonne humeur. On voit s'affairer les équipes costumes, habillage, coiffure et maquillage, passer des danseurs qui filent se changer entre deux tableaux, Zaz faire faire des vocalises à Michaël Youn, le rugbyman Antoine Dupont multiplier les selfies sur demande, ou Jenifer et Nolwenn Leroy poser ensemble devant l'objectif du photographe officiel, pour assurer la promo après le show. Sur scène, quelque 26 tableaux chantés s'enchaînent, alternant, marque de fabrique des Enfoirés, les tubes du moment comme le *Flowers* de Miley Cyrus ou la sublime *Symphonie des éclairs*

de Zaho de Sagazan, avec les monuments du patrimoine tels *Le France* ou *Non, je n'ai rien oublié*.

Il aura fallu un an de travail du service Enfoirés, au sein du pôle Production de spectacles, pour arriver au titre final, cette *Chanson des Restos* qui unit invariablement dans la même émotion tous les protagonistes et le public. Un an pour négocier avec des centaines de partenaires, les droits et les coûts, gérer les billetteries, concevoir le merchandising, le fabriquer et piloter sa commercialisation, imaginer les contenus éditoriaux, mobiliser les équipes techniques, les bénévoles, artistes compris, parce que chaque euro compte. Et avec quel succès : cette année, le spectacle a rassemble 9,4 millions de téléspectateurs sur TF1 (en hausse), et 265 000 supports CD, DVD et digitaux ont été vendus. Au total, les Enfoirés auront rapporté 11,6 millions d'euros. ■



LA COMMUNICATION



Signalétique des centres



Réseaux sociaux



Patrice Douret au Journal de 13h de TF1



Au service des bénévoles, des personnes accueillies et de l'ensemble de nos missions sociales.

Le pôle Communication définit et met en œuvre la stratégie globale de communication de l'association, dans le respect de la politique décidée par le bureau national et le conseil d'administration. Ce pôle est, par définition, garant de l'image des Restos, ainsi que de la diffusion et du respect de nos valeurs.

En 2023/2024, le pôle communication a fortement renforcé ses actions à destination du terrain. D'abord en allant dans les onze délégations régionales à la rencontre de toutes les associations départementales (AD) pour recueillir leurs besoins en outils de communication, et leur présenter toutes les solutions à leur disposition. Le pôle a également prodigué des formations, notamment sur l'aspect relations presse, en réponse à une forte demande des responsables départementaux (RD), et commencé à structurer et animer la jeune communauté des bénévoles référents communication.

ACCOMPAGNER LE TERRAIN

D'un point de vue technique et éditorial, nous avons accompagné les RD et référents com dans la création de 31 pages Facebook et 7 sites chartés en AD, portant à 64 pages Facebook et 81 sites chartés les services opérationnels en AD. Le pôle com a par ailleurs optimisé, en lien avec le pôle SI, les fonctionnalités d'intranet, notamment l'annuaire et l'organigramme, et mis en place des sessions de formation hebdomadaires. Enfin, c'est le pôle communication qui est en charge de la newsletter *C'est l'histoire des Restos*, envoyée mensuellement à l'ensemble des bénévoles.

Les stratégies de communication élaborées par le pôle ont aussi pour finalité de faire connaître aux personnes démunies nos activités en matière de lutte contre la pauvreté, d'informer donateurs, partenaires privés et publics et autres soutiens des actions menées grâce à leurs dons et d'inciter de nouveaux bénévoles, partenaires, donateurs à nous rejoindre. De

près de
43 000
retombées presse
en 2023/2024

ce point de vue, le cri d'alerte des Restos, le 3 septembre 2023, piloté par le pôle communication, a rempli sa mission. Bon indicateur : l'exercice 2023/2024 aura enregistré près de 43 000 retombées presse, soit environ le double de l'année précédente, déjà fortement impactante.

LA CIBLE GRAND PUBLIC

Toujours à destination du grand public, le pôle communication a mené, avec l'agence Change et en coordination avec le pôle développement de la collecte de fonds, le film de campagne *La chute*, diffusé gracieusement à la télévision et cette année également dans les cinémas Pathé et CGR. Au long de l'année, le service relations presse et partenariats médias aura coordonné 24 sujets courts et deux documentaires longs sur nos missions sociales, diffusés sur TF1. Il aura aussi noué des relations avec M6 pour que l'émission *Tous en cuisine* de Cyril Lignac valorise quotidiennement, pendant huit semaines de diffusion, l'action des bénévoles et appelle aux dons.

Le site internet et les réseaux sociaux de l'association ont par ailleurs encore tenu un haut niveau d'activités. Un compte Threads Restos a été ouvert le 1^{er} mars 2024, en complément de l'animation de Facebook, Instagram, X, TikTok et notre chaîne YouTube. De nombreux articles, reportages photos, son ou vidéo ont été produits tout au long de l'année, avec le concours du studio graphique intégré au pôle, qui aura d'ailleurs réalisé la quasi-totalité des contenus proposés au terrain comme à l'externe. En mars 2024, a également été mise en ligne sur toutes les plateformes de streaming la première série de podcast des Restos, autour des coulisses des Enfoirés. ■



rapport moral



L'ART DE LA JOIE. LA LUCIDITÉ DE L'ACTION.

NOTRE RÉACTION AU « POINT DE BASCULE »

Dans le rapport moral du précédent exercice, j'employais l'expression de « point de bascule » pour décrire l'année qui nous venions de passer, qui avait vu le nombre de repas servis par les Restos bondir de 30 millions, et le nombre de personnes accueillies de 200 000. La pauvreté progresse, année après année. Les privations alimentaires et matérielles atteignent même depuis 2020 des niveaux records. Après une crise sanitaire qui avait déjà considérablement aggravé la situation des personnes accueillies, le choc inflationniste a, à son tour, frappé avec une violence inouïe les personnes les plus précaires qui sont venues grossir les rangs de celles et ceux qui ont besoin de nous. Derrière cette augmentation de fréquentation, derrière les froids pourcentages, voyons les visages que nous connaissons bien : les familles monoparentales, les enfants, les personnes isolées de tous âges, les personnes sans logement. **À la campagne, en ville, sur tout le territoire, tous ces visages se sont présentés à nous, plus en difficultés et plus nombreux.**

Nous avons fait face, mais la situation était devenue intenable. Financièrement, opérationnellement et humainement. Financièrement, bien sûr, puisque l'inflation, si elle frappe d'abord les particuliers, touche aussi les associations qui les soutiennent

en créant un effet ciseaux auquel nous ne pouvions faire face dans la durée. Opérationnellement et humainement, parce que dégrader notre accueil, c'était porter atteinte au cœur de nos missions sociales : l'écoute, l'accompagnement, la convivialité et l'échange.

Alors nous avons fait ce que font toujours les Restos : alerter et agir. Car l'un ne va pas sans l'autre. **L'alerte sans l'action est une forme d'irresponsabilité, l'action sans l'alerte n'est qu'une résignation. Or, ce qui fait notre marque de fabrique, c'est la détermination, le sérieux et la combativité.**

ALERTER ET AGIR

Alerter, nous avons commencé très tôt à le faire, dès que nous avons perçu les premiers effets de l'inflation. De rendez-vous institutionnels innombrables, en tribunes dans la presse, nous avons été parmi les premiers à tirer fortement la sonnette d'alarme dès la fin de l'hiver 2023. Mais nous n'étions pas entendus ; alors il a fallu faire surgir le réel sur les plateaux de télévision.

Notre devoir était donc de provoquer un électrochoc, ce rappel à la réalité qui fait mal. Nous l'avons fait le 3 septembre 2023, sur TF1. Même dans nos équipes, le choc fût fort. Surprises, inquiètes, abattues parfois à la simple idée de dire non, de

L'art de la joie. Voilà qui pourrait paraître complètement décalé en ouverture de ce rapport moral. Et pourtant, il me semble opportun de nous rappeler, en préambule, ce que veulent être les Restos depuis leur création : de la joie et du partage. Je veux croire que dans les épreuves les plus difficiles, c'est nous qui décidons de qui nous sommes. De ce que nous faisons. Et de comment nous le faisons. Oui, la réalité de la cause qui nous occupe est terrible. Oui, les années passent, porteuses de toujours plus de misère. Le nier serait absurde, irresponsable. Voyons comment nous y répondons. Il y a de la joie dans la résilience, dans l'union quotidienne et bénévole de dizaines de milliers de personnes, il y en a aussi parfois, et c'est tant mieux, dans le regard des personnes accueillies que nous écoutons avec bienveillance, de celles et ceux qui nous remercient pour la main tendue après s'en être sorti. Il peut, il doit y avoir de la joie dans notre action, tant qu'elle est lucide. Je ne vois pas comment il pourrait en être autrement.

donner moins de produits, de se dire que demain nous pourrions mettre la clé sous la porte si nous ne faisons rien pour l'éviter. Nous devons pousser ce cri. Pas seulement pour nous-mêmes, pour permettre à notre organisation de traverser une période difficile, ou pour appeler à la générosité des Français et des entreprises, mais aussi pour rappeler aux pouvoirs publics ses responsabilités et l'urgence d'agir.

Le message est passé. Le 5 septembre, un éditorialiste le résumait ainsi : « les galères des Restos du Cœur remettent de l'ordre dans l'agenda » de la rentrée politique. Les pouvoirs publics ont débloqué des nouveaux moyens ; pour nous, mais aussi pour l'ensemble du monde de la solidarité auquel notre action a été utile. **N'oublions pas, en cette période de restriction budgétaire, qu'à chaque fois que la puissance publique nous confie 1 euro, nous savons déployer 4 à 5 euros de moyens et d'actions concrètes sur le terrain.** En revanche, pour ce qui est de prendre le problème de la précarité à la racine, comme nous exhortons les pouvoirs publics à le faire, **nous attendons toujours.** Nous sommes dans l'action, mais l'action n'empêche pas la colère. Et peut-être que la colère qui nous anime désormais est-elle par trop sous-estimée. L'avenir le dira.

Nous avons aussi bénéficié d'un immense élan de générosité de la part de donateurs et d'entreprises, qui est venu conforter une dynamique déjà très positive. **Tous les soutiens des Restos se sont mobilisés comme jamais.**

En cette année ô combien atypique où nous avions besoin d'un large soutien, les Français ont été formidables de générosité avec une collecte de fonds qui a bondi de plus d'un tiers par rapport à l'an passé.

Nous pouvons aussi nous réjouir du formidable succès des Enfoirés, dont la dernière édition a démontré l'incroyable mobilisation des artistes et l'indéfectible attachement du public : la diffusion du spectacle sur TF1 a séduit 9,4 millions de téléspectateurs. Avec plus de 265 000 supports CD, DVD et digitaux vendus, l'édition 2024 a permis de financer près de 12 millions de repas.

Succès aussi de la collecte nationale ce même week-end mois de mars avec 9 000 tonnes collectées dans 7 500 magasins,

alors même que le contexte inflationniste nous était défavorable.

Notre gratitude est immense. Nous sommes heureux et fiers d'être toujours aussi présents dans le cœur des Français, **mais nous devons surtout nous hisser à la hauteur de cette confiance, particulièrement en maintenant des frais généraux au plus bas, ce qui est encore le cas sur l'exercice à 5,4 % (dont 3,8 % de frais de fonctionnement) en assurant l'équilibre de notre modèle.**

“
À la campagne,
en ville, sur tout
le territoire,
tous ces visages
se sont présentés
à nous,
plus en difficultés
et plus nombreux.
”

Nous annonçons 35 millions d'euros de déficit si nous ne faisons rien, ce chiffre est ramené à un excédent d'un peu plus de 22 millions d'euros.

FAIRE VIVRE LE PROJET RESTOS

Ces résultats nous donnent des marges de manœuvre pour agir. Avec prudence mais humanité. **Pour aujourd'hui et pour demain.**

J'évoquais plus haut le point de bascule que constituait la dernière campagne,

j'aurais pu aussi choisir le terme de transition, vers une nouvelle façon de faire vivre le projet des Restos, tout en restant fidèles à nos principes, et intransigeants sur nos valeurs. **C'est le sens des 10 mesures que le conseil d'administration a voté à l'unanimité en juillet 2023** pour prendre les décisions qui s'imposaient. Je veux revenir sur les décisions les plus difficiles ; je parle bien sûr du gel du barème et de l'importante diminution de la dotation lors de la campagne d'hiver. Nous avons dû refuser plus et donner moins. **Nous savons à quel point ces décisions ont été difficiles à vivre pour les personnes qui ont déjà si peu, mais aussi pour les bénévoles en charge de les appliquer.** On ne devient pas bénévole aux Restos pour dire « non ».

Et pourtant, toutes les équipes se sont montrées solidaires pour assurer la pérennité de nos missions. Merci à toutes et tous pour cette exemplarité. C'est grâce à vous que les Restos ont tenu bon dans cette période si particulière.

Notre niveau d'activité n'en est pas moins resté historiquement haut cette année. Alors que, l'hiver dernier, nous avons refusé à l'aide alimentaire plus de 110 000 personnes qui y auraient eu droit sous les précédents critères, nous aurons encore accueilli plus de 1,3 million de personnes sur l'exercice, au sein de **2 348 lieux d'accueil**, et distribué 163 millions de repas contre, rappelons-le, 142 millions il y a encore deux ans, et 171 l'an dernier... **C'est aussi la traduction d'une pauvreté qui ne diminue pas.** Oui, c'est vrai, l'inflation a ralenti. Plus personne n'en parle. Pour autant, les prix alimentaires ne sont pas revenus à ce que nous connaissions il y a deux ans. Nous avons bien accueilli, sur l'exercice 2023/2024, les plus pauvres des plus pauvres.

N'oublions pas non plus l'augmentation considérable de nos activités de rue, qui atteignent désormais les 2,3 millions de contacts, soit 20 % d'augmentation en deux ans ! Nous aurions pu être submergés, ou revoir à la baisse nos ambitions pour l'association. Il n'en a rien été. Bien au contraire, soyons fiers de n'avoir, face à cette vague de précarité, rien lâché sur nos missions sociales.

Alors que nous avons plus de repas à servir, nous n'avons rien sacrifié sur la qualité alimentaire, dont le déploiement se poursuit avec l'évolution de notre politique de négoce qui intègre de nombreux

produits sous signes officiels de qualité, ou avec la mise en place des conventions d'approvisionnement local, plus d'une centaine aujourd'hui ! Cette volonté de continuer à prendre à bras-le-corps les enjeux de transition écologique nous a permis de finaliser notre bilan carbone. Il nous reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et n'oublions pas que les premiers touchés par les impacts de l'évolution du climat sont les plus démunis.

Qualité alimentaire, qualité de l'accueil.

Nous le savons tous depuis longtemps : l'aide alimentaire n'est pas qu'une distribution de repas. Nous savons qu'elle constitue non seulement une première marche vers l'insertion, mais qu'elle permet de casser l'isolement et de retrouver un peu de chaleur et d'échange. C'est pour toutes ces raisons que nous sommes si attachés à notre façon d'accueillir. Aux coins-café, indispensables, mais aussi à **toutes ces activités détaillées dans le rapport annuel et qu'on cite rarement mais qui font la vie de tant de nos centres et qui sont si essentielles pour redonner aux personnes un peu d'estime d'elles-mêmes.**

On ne peut pas faire abstraction du climat politique et social dans lequel nous avons évolué cette année. Une période parfois trouble, durant laquelle nous avons été questionnés, parfois en interne, sur notre positionnement. Notre réponse a été, et restera factuelle : les Restos du Cœur sont viscéralement attachés à leur indépendance vis-à-vis du politique et du religieux, qui se traduit par leur neutralité dans le débat public. Pour autant, et il faut le dire clairement, des idéologies comme la stigmatisation des personnes dépendantes des aides sociales ou les différenciations selon l'origine ou la couleur de peau ne sont pas compatibles avec notre action quotidienne. Nous nous sommes reposés sur nos valeurs fondamentales : l'accueil inconditionnel, gratuit, et sans jugement de ceux qui en ont besoin.

PRÉPARER L'AVENIR

Notre organisation doit également être renforcée, à commencer par une ressource humaine si précieuse : nos bénévoles. Une force permanente de 75 000 femmes et hommes d'un dévouement exceptionnel, auxquels s'ajoutent 30 000 bénévoles occasionnels. Sans relâche depuis deux crises, ils sont là, debout, généreux, humbles et discrets. Et ils seront là jusqu'au dernier, comme une armée

dans l'ombre. Tout au long de l'exercice, nous avons œuvré pour eux, y compris en repensant complètement notre stratégie immobilière.

C'est avec vous, et sur des bases solides, que nous avons travaillé tout au long de l'année à construire ensemble les Restos de demain, comme le prévoyait le plan des 10 mesures du mois de juillet 2023. D'abord à travers la mise sur pied de la Nouvelle aide des Restos. **Elle préserve tous nos principes** : accueil inconditionnel, gratuité, reste-à-vivre comme principal critère d'accès à l'aide alimentaire, aide apportée sans jugement ni contrepartie...

Mais elle permettra d'abord d'accompagner les personnes tout au long de l'année, avec un seul barème, qui s'adaptera mieux aux besoins des personnes et aux fragilités de certains publics accueillis. Avec une priorité plus forte aussi : les familles monoparentales et les enfants de 0 à 3 ans. Le « projet petite enfance » verra progressivement le jour, avec une aide alimentaire et matérielle visant à couvrir 100 % des besoins des tout-petits, et un accompagnement renforcé des parents, dans des lieux adaptés.

En cela, nous répondons à une des priorités de notre projet associatif national et de notre démarche prospective : lutter contre la reproduction de la pauvreté en soutenant plus fortement les enfants, qui sont si nombreux dans nos centres. **39 % de mineurs et 128 000 bébés accueillis encore l'année dernière !**

Elle a aussi été pensée dans un souci d'associer toutes celles et ceux qui font les Restos, à tous les niveaux de l'organisation, et avant tout les personnes accueillies. J'en tire déjà deux enseignements. D'abord, que nous devons continuer à remettre la personne accueillie au centre de notre action et de nos projets, en les associant plus étroitement. Nous le faisons déjà beaucoup plus, notamment grâce au travail de l'Observatoire. **Nous pouvons encore faire beaucoup plus.**

Le deuxième, c'est que notre association doit continuer à s'ouvrir aux partenaires extérieurs, aux travailleurs sociaux pour leur complémentarité et leur technicité, au monde universitaire qui nous aide à réfléchir, mais aussi **aux autres associations**, tout en préservant ce qui fait notre spécificité. En apprenant des autres et en donnant à voir ce que nous faisons, qui est parfois ignoré ou caricaturé. En protégeant notre parole d'un positionnement qui ne

serait pas le nôtre **mais en nouant des coopérations dans l'intérêt des personnes accueillies lorsque cela vient enrichir et non appauvrir en nivelant par le bas nos missions sociales.**

D'autres chantiers **indispensables** ont été initiés, notamment **le plan d'optimisation logistique pour rationaliser nos dépenses.**

Je sais qu'il suscite des inquiétudes, mais c'est un effort que nous devons faire. C'est dans l'intérêt des Restos, de l'efficacité de notre outil logistique qui est encore regardé par d'autres acteurs de l'aide alimentaire avec beaucoup d'admiration, mais qui doit maintenir son haut niveau d'efficacité à moindre coût. Nous en sommes capables. De même, la dynamique de diversification de nos ressources humaines est à l'œuvre, avec la montée en charge du mécénat de compétences qui se poursuivra.

Nous devons affronter toutes sortes d'urgences, de dangers immédiats et des menaces qui peuvent paraître parfois plus lointaines, comme celle du dérèglement climatique, mais qui auront un impact massif et direct sur les personnes accueillies, sur les Restos et sur nos organisations.

Nous devons nous préparer à tout cela, par le recrutement et la formation de nouvelles équipes de bénévoles pour ouvrir toute l'année et sur de nouveaux créneaux, par l'évolution de notre approvisionnement, par la garantie d'un standard de qualité et de sécurité de notre accueil, par le développement de notre capacité d'expérimentation.

Vous le voyez, le cap est fixé, et les projets ne manquent pas. Ils sont à la mesure des défis que nous avons à affronter et que vous connaissez tous. Ils sont, dans l'océan de misère que traversent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, une humble lueur à l'horizon. **Et rappelez-vous : c'est nous qui décidons qui nous sommes et comment nous agissons. ■**

**Dans le partage.
Dans l'art de la joie.
Dans la lucidité de l'action.**



rapport financier



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Jean-Michel Richard
Trésorier bénévole
des Restos du Cœur

LE MOT DU TRÉSORIER

L'an passé, à la même époque, l'inquiétude pouvait prévaloir face à la difficulté des défis qu'il nous fallait relever. Aujourd'hui, le soulagement, la vigilance et surtout l'espoir prédominent.

Grâce à notre sérieux collectif dans l'application des mesures d'urgence pour maintenir notre modèle social et économique et à la formidable générosité des Français, les objectifs ont été atteints au-delà de nos espérances.

Cet exercice 2023/2024 fût riche d'enseignements sur notre capacité à agir, à nous adapter et à repenser une nouvelle aide alimentaire pour les personnes les plus précaires.

En un temps record, ce qui aurait pu se transformer en résignation s'est traduit en un élan collectif de nos 75 000 bénévoles pour concilier agilité et acceptation du changement. Malgré la rudesse des mesures, notamment le gel du barème et la réduction des dotations, l'engagement de toutes les équipes, bénévoles et salariés, a permis l'accompagnement de plus de 1,3 million de personnes à travers toute la palette de nos activités, notamment en matière d'insertion et d'accompagnement et la distribution de 163 millions de repas. Il s'agit là du second chiffre le plus élevé de notre histoire après les 171 millions de 2022/2023.

Suite à la conjonction de l'appel exceptionnel du 3 septembre, du développement de nouveaux modes de collecte ayant apporté des dons plus récurrents et de la maîtrise des charges, nous avons pu dégager un bel excédent pour l'avenir.

Aujourd'hui, nous pouvons effectivement envisager cet avenir plus sereinement sans relâcher néanmoins notre vigilance, car le passé récent nous a appris que tout peut basculer très vite et qu'une crise peut en chasser une autre. Afin d'éviter autant que faire se peut ces soubresauts, nous avons beaucoup travaillé pour mettre en place un modèle de distribution alimentaire juste et optimal, qui puisse s'adapter régulièrement sans remettre en cause nos grands équilibres financiers. Cette Nouvelle Aide des Restos verra le jour lors de la 40^e campagne.

Orientées vers l'objectif d'en faire toujours plus et toujours mieux pour les plus démunis d'entre nous, les finances des Restos sont au service exclusif de nos missions sociales afin de leur offrir le maximum de latitude et de possibilités d'actions.

Pas de thésaurisation aux Restos, nos fonds propres sont là pour assurer notre fonctionnement quotidien et la générosité du public est fléchée vers notre raison d'être : aider et accompagner toutes les personnes qui poussent nos portes dans le respect de l'accueil inconditionnel tant défendu par les Restos du Cœur. ■

Les comptes combinés au 30 avril 2024 arrêtés par le Conseil d'administration du 10 octobre 2024 et approuvés par l'assemblée générale du 25 octobre 2024, ont été certifiés par nos commissaires aux comptes, le cabinet DELOITTE représenté par Madame Estelle Even et le cabinet MAZARS représenté par Madame Aurélie Jouhin.

Ces comptes combinés donnent une représentation sociale et économique de l'Association nationale et des 112 associations départementales agréées. L'ensemble des documents financiers détaillés sont consultables sur le site : www.restosducœur.org

Les principaux éléments en sont présentés ci-après.



De façon forcenée,
il nous faut remplacer
le pessimisme
de l'intelligence
par l'optimisme de
la volonté

Jean-Michel Richard, Trésorier national

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le socle de notre modèle socio-économique est constitué par le triptyque suivant : **bénévolat, dons en nature et ressources financières.**

Ressources : Grâce à **des centaines de milliers de donateurs** qui s'engagent régulièrement à nos côtés, la générosité publique constitue près de **80 % de nos ressources**. L'implication sans faille de nos quelques **75 000 bénévoles** représente plus de **19,6 millions d'heures d'engagement**. Les dons alimentaires se sont élevés à plus de **80 000 tonnes**.

Emplois : Ces ressources ont permis la distribution de **445 000 repas par jour** pour une aide alimentaire essentielle aux plus démunis, l'accompagnement dans de multiples actions d'insertion, d'intégration et d'inclusion sociale répondant à une situation d'urgence pour ces personnes en grande précarité. Ces actions permettent d'accompagner plus de **1,3 million de personnes, dont 128 000 bébés de moins de trois ans**.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Rigueur et transparence sont les maîtres mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont réduits au strict minimum et permettent **une utilisation optimale de nos ressources pour les missions sociales d'aujourd'hui et pour celles de demain (94,6 %).**

Les autres frais correspondent aux :

- **1,6 % de frais de recherche de fonds** nécessaires à la collecte, aux divers traitements des dons reçus et pour assurer le lien de confiance avec les donateurs.
- **3,8 % de frais de fonctionnement** qui permettent de couvrir les charges de certains locaux sur les territoires, d'assurer la qualité de gestion et la sécurisation financière de notre association.
- **0,8 % d'autres frais et fonds dédiés** pour les missions sociales à venir sur l'exercice suivant.

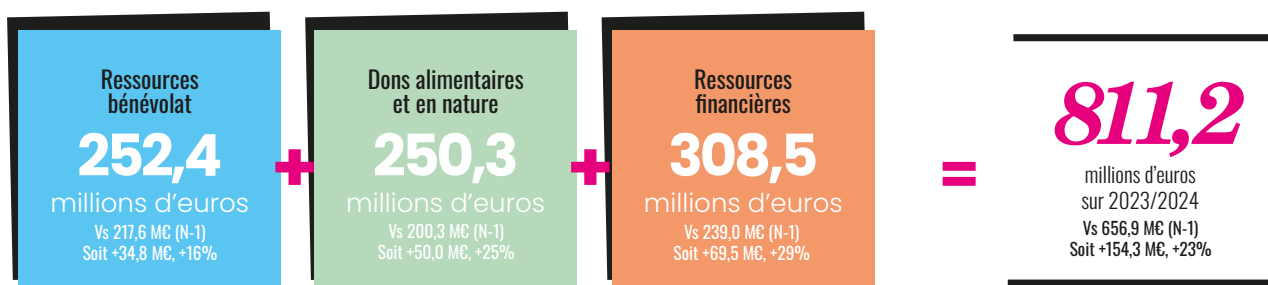
Les ressources financières majoritairement issues de la générosité publique sont les garantes de notre indépendance et de notre qualité d'accompagnement des personnes.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)

Les contributions volontaires en nature, ou ressources non financières, correspondent principalement au **bénévolat** (75 000 bénévoles) valorisé à 252,4 M€, et à des **dons alimentaires et des partenariats** (mécénats de compétences, mises à disposition gratuite de locaux...) valorisés à 250,3 M€. **Le total des ressources non financières est l'équivalent de 502,7 M€,** somme bien supérieure au total des ressources financières (308,5 M€) ; **cela constitue un élément caractéristique du modèle social et économique des Restos du Cœur.**

LES TROIS PILIERS DE NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE :

BÉNÉVOLAT – DONS ALIMENTAIRES ET EN NATURE – DONS FINANCIERS



RAPPORT FINANCIER

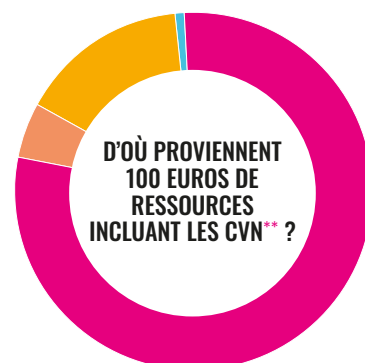
CROD CER 2023-2024

EN K€

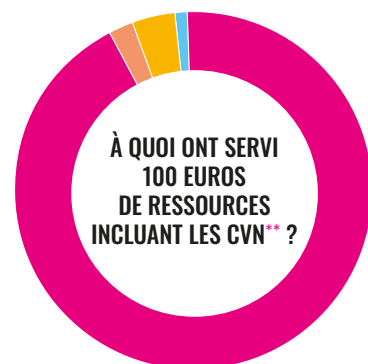
RÉEL 2023-2024

PRODUITS ET CHARGE	COMBINÉ	dont GP*
Produits liés à la générosité du public	187 861	187 861
Produits non liés à la générosité du public	36 365	
Subventions et autres concours publics	78 153	
Reprises sur provisions et dépréciations	815	465
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	5 298	2 750
PRODUITS PAR ORIGINE	308 491	191 075
Missions sociales	236 909	149 988
Frais de recherche de fonds	10 022	7 226
Frais de fonctionnement	21 057	3 795
Dotations aux provisions et dépréciations	198	
Impôt sur les bénéfices	283	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	6 132	3 849
CHARGES PAR DESTINATION	274 599	164 859
EXCÉDENT OU DÉFICIT	33 892	26 217
INVESTISSEMENTS NETS FINANCÉS PAR DE LA GP		-7 660
SOLDE GP À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		9 140
SOLDE GP À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		27 696
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Combiné	dont GP*
Contributions volontaires liées à la générosité du public	454 039	454 039
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	2 570	
Concours publics en nature	46 137	
PRODUITS PAR ORIGINE	502 745	454 039
Contributions volontaires aux missions sociales	489 804	441 852
Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 940	2 940
Contributions volontaires au fonctionnement	10 001	9 247
CHARGES PAR DESTINATION	502 745	454 039

* GP : Générosité du Public



Produits liés à la générosité du public	79,1%
Subventions et autres concours publics	15,3%
Produits non liés à la générosité du public	4,8%
Autres ressources - Reprises et utilisations de fonds dédiés	0,8%



Missions sociales	93,8%
Frais de fonctionnement	3,8%
Frais de recherche de fonds	1,6%
Autres charges - dotations et reports de fonds dédiés	0,8%

** CVN : contributions volontaires en nature

ANALYSE DES RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (GP)

L'excédent des ressources financières issues de la générosité du public (dons, legs & donations, mécénats...) s'élève cette année – après financement des missions sociales, des frais de recherche de fonds liés à la GP et des investissements – à 27,7 M€. Les instances de gouvernance des Restos du Cœur ont pris la décision d'employer ce solde exclusivement aux financements des missions sociales des années suivantes.

ANALYSE DES FONDS PROPRES, RÉSERVES ET TRÉSORERIE

Les fonds propres et les réserves permettent aux Restos du Cœur de faire face à leurs engagements et de poursuivre la réalisation de son objet social malgré les effets de la crise.

Dans le but d'améliorer le parcours des personnes accueillies, les conditions d'accueil et d'accompagnement, les instances de gouvernance des Restos du Cœur ont décidé d'abonder leurs réserves pour se donner les moyens de soutenir et d'accroître les missions sociales de demain et continuer à agir auprès des personnes les plus précaires.

En matière de gestion de la trésorerie, un comité de placement gère et oriente les fonds sur des placements présentant une forte garantie en capital et une disponibilité à court terme permettant ainsi aux Restos du Cœur de pouvoir faire face rapidement à leurs engagements et de garantir le financement en continu des missions sociales. ■

BILAN COMBINÉ SIMPLIFIÉ

ACTIF EN K€	2023-2024 COMBINÉ	2022-2023 COMBINÉ
ACTIF IMMOBILISÉ	59 833	54 668
STOCKS ET EN COURS	22 981	20 160
CRÉANCES ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	71 569	45 614
TRÉSORERIE	166 150	135 891
TOTAL ACTIF BILAN	320 533	256 332
PASSIF EN K€	2023-2024 COMBINÉ	2022-2023 COMBINÉ
FONDS PROPRES ET RÉSERVES	223 570	188 543
FONDS REPORTÉS LIÉS AUX LEGS	10 310	10 087
FONDS DÉDIÉS	11 020	10 177
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 416	2 015
DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	74 217	45 511
TOTAL PASSIF BILAN	320 533	256 332



POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :

Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris

en ligne sur notre site :
dons.restosducoeur.org

Plus d'infos : www.restosducoeur.org

Restons connectés sur les réseaux sociaux :



on compte sur Vous.
Philippe